



Quartier Libre

Volume 30 | n° 6 | 10 avril 2024

DU PAIN ET DES ENJEUX





Ariane Evenat-Dauphinais
COORDINATION
AUX AFFAIRES ASSOCIATIVES

interne@faecum.qc.ca



F A É C U M

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
ÉTUDIANTES DU CAMPUS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

VOTE TA COTE LORS DU RÉFÉRENDUM DE TA FÉDÉRATION ÉTUDIANTE !

La FAÉCUM, ta fédération étudiante du campus de l'Université de Montréal, tient un **référendum du 2 au 12 avril 2024** !

Ce référendum a pour objectif de récolter l'opinion des membres sur quatre enjeux qui concernent l'ensemble de la communauté étudiante de l'Université de Montréal. Son résultat va définir le positionnement et l'avenue que prendra la Fédération dans les prochaines années. Ton avis est donc très important !

Voici un récapitulatif des questions qui seront posées :

Le logement étudiant

Pour travailler au développement de logement étudiant durable et abordable.

Le financement de la recherche

Pour plus de mobilisation et de revendication afin d'augmenter la valeur des bourses de recherche offertes à la population étudiante aux cycles supérieurs.

La hausse du montant de la cotisation de base perçue par la FAÉCUM

Pour une hausse de la cotisation de base afin de maintenir les services, activités et représentations politiques de la FAÉCUM.

Le financement du Bureau des droits étudiants (BDE)

Pour mieux soutenir ce service de défense académique des personnes étudiantes de l'Université de Montréal.

Pour en savoir davantage sur ces différents enjeux, rends-toi juste ici ➔



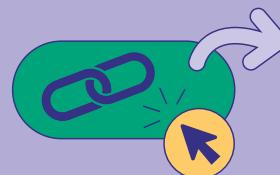
DU 2 AU 12 AVRIL 2024

Fais entendre ta
voix lors du
RÉFÉRENDUM
de TA fédération
étudiante!

Comment voter

Chaque membre de la FAÉCUM
recevra un **lien unique** dans
sa **boîte courriel institutionnelle**
@umontreal.ca.

Il suffit d'**ouvrir le lien**
et de **répondre aux**
quatre questions !



SOMMAIRE | QL n° 6



- 4** ÉDITORIAL | Média d'information à part entière
- 6** FINANCEMENT DES ARTS | Les vanes se referment
- 9** POLITIQUE ÉTUDIANTE | Coût de la vie, appel aux urnes
- 10** ASSURANCES | Bras de fer entre l'UdeM
et des regroupements étudiants
- 12** HAÏTI | La communauté haïtienne de l'UdeM alarmée
- 14** CAUSES ÉTUDIANTES | La faim pour la fin
- 16** LOGEMENTS | Flambée des prix entre quatre murs
- 18** CARABINS | L'équilibre au ramadan
- 19** CAFÉTÉRIA | Des repas inabordables ?
- 20** CHANT | Sur la bonne « voix »
- 22** EXPOSITION | Rendre sa place à l'art autochtone
- 24** SCIENCE | Miriam Cohen, ou comment réparer l'irréparable
- 26** RECHERCHE | Paré au décollage
- 27** CRITIQUE | Quand nos ami-e-s s'invitent dans notre poche



Vous êtes

bilingue, trilingue...
même quadrilingue ?

**Affichez fièrement les langues
que vous maîtrisez !**

Passez un test de compétences linguistiques et
l'Université de Montréal vous décernera une attestation.



Pour en savoir plus

Université 
de Montréal
et du monde.

ÉDITO

MÉDIA D'INFORMATION À PART ENTIÈRE

PAR PATRICK MACINTYRE

La mission de *Quartier Libre* a été décrite à maintes reprises dans nos plateformes et lors de nos rencontres avec les étudiant-e-s. Notre média se veut avant tout une école où les journalistes de demain peuvent faire leurs premières armes. Cela étant dit, *Quartier Libre* demeure un média d'information à part entière, qui a comme objectif d'informer la population udemienne et d'agir comme contre-pouvoir.

Deux articles récents illustrent cette deuxième vocation.

Dans notre numéro du 7 février dernier, notre collaboratrice régulière Alexia Boyer décrivait les vestiaires universels récemment installés au CEPSUM. Ceux-ci avaient été mis en place en réaction à une demande de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM). Tout le monde a voulu bien faire dans ce dossier : la FAÉCUM, qui transmettait les souhaits d'une partie de la population qu'elle représente et la direction du CEPSUM, en agissant pour mieux desservir sa clientèle.

Si on rendait les vestiaires accessibles à tous-tes en théorie, les observations de notre journaliste ont permis de réaliser que la réalité sur le terrain était toute autre. La disposition des lieux enlevait au sentiment de sécurité de certaines usagères, si bien qu'au moins trois d'entre elles ont porté plainte au centre sportif par rapport à cet enjeu.

Lors des semaines suivant la publication de cet article, le CEPSUM ajustait une nouvelle fois le tir et l'accès à ce vestiaire est désormais réservé aux femmes jusqu'à la fin des rénovations du centre sportif. Une nouvelle qui a d'ailleurs été reprise dans *La Presse*, le 16 mars dernier.

Également dans ce même numéro, en page 20, notre collaboratrice Zoé Vollmer rapportait que l'Association des étudiants musulmans de l'Université de Montréal réclamait des salles de prières. En consultant les archives de *Quartier Libre*, on

constate que c'est loin d'être la première fois que cet enjeu est abordé – les premières demandes à cet effet remontent à une vingtaine d'années. Notre journaliste obtenait également le point de vue de l'UdeM, qui disait toujours se pencher sur le dossier. Le mois suivant la publication de cet article, un projet pilote de l'UdeM concernant l'installation des « salles de recueillement multiconfessionnelles » était annoncé.

L'objectif ici n'est pas de déterminer si les décisions de l'établissement sont les bonnes. Plutôt, notre mandat est de mettre en lumière des situations qui méritent de l'être et de surcroît, de permettre à deux collaboratrices d'aiguiser leur plume. Dans le paysage médiatique actuel, où les perspectives peuvent être décourageantes, il fait bon de se rappeler que le journalisme, étudiant ou autre, sert à quelque chose.

Dans le numéro actuel, nous explorons à nouveau le sujet perpétuel des finances, sous plusieurs angles. Les effets de la réduction des subventions disponibles pour le milieu artistique de la province sont explorés en page 6. Nous décrivons également comment deux enjeux du moment, soit la crise des logements (p. 16) et l'inflation alimentaire (p. 19), n'épargnent pas l'UdeM.

Des problématiques internationales ont également des répercussions dans les universités montréalaises. La diaspora haïtienne de l'UdeM partage ses inquiétudes (p. 12) et des grévistes de McGill réagissent à la crise palestinienne à leur façon (p. 14).

Les engrenages de la politique étudiante et universitaire ne déchaînent peut-être pas autant les passions que les sujets mentionnés plus tôt, mais leurs dénouements affectent l'ensemble de notre lectorat. Nous tentons d'y voir clair en page 9 et en page 10.

Tout cela, ainsi que bien d'autres sujets, vous attendent dans ce numéro, qui sera le dernier avant la rentrée 2024-2025. ♦



Quartier Libre

DIRECTEUR DE RÉDACTION

Patrick MacIntyre | directeur@quartierlibre.ca

RESPONSABLES DE SECTION

CAMPUS | Mohammed Aziz Mestiri
campus@quartierlibre.ca

CULTURE | Aurélie Crémoux
culture@quartierlibre.ca

SOCIÉTÉ | Lucas Sanniti
societe@quartierlibre.ca

PHOTO DE LA UNE | Abdel Saber Sadou

COLLABORATEUR-RICE-S

Isfah Amanat

Rana Bouazer

Alexia Boyer

William Hamelin

Mathias Poisson

Abdel Saber Sadou

Hugo Samson

Clément Souchet

Photographes | Emmalie Ruest

Abdel Saber Sadou | Clément Souchet

Illustratrice

Emily Junca | Mathilde Pavithra Segar

Infographiste | Alexandre Vanasse

Correctrice | Gaëlle Varnier-Brunet

Révisseure | Alexia Boyer

Publicité | Accès-Média | accesmedia.com

Impression | Hebdo-Litho

Pour nous joindre | Tél. : 514 449-4422

info@quartierlibre.ca | www.quartierlibre.ca

Quartier Libre est le magazine indépendant des étudiant-e-s de l'Université de Montréal publié par Les Publications du Quartier Libre inc., une corporation sans but lucratif créée par des étudiant-e-s en 1993. Édité six fois par année universitaire, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs.

Tirage | 3000 exemplaires.

Nos bureaux sont situés au
3200, rue Jean-Brillant (local B-1274-6)
Montréal (Québec) H3T 1N8

Dépôt légal | Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-9416

Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

Prochaine parution | septembre 2024

LES VANNES SE REFERMENT

Fin février, des milliers d'artistes québécois-es ont reçu une réponse négative à leur demande de financement déposée auprès du Conseil des arts du Canada (CAC). Alors que cette nouvelle tuile s'abat sur l'industrie, *Quartier Libre* a recueilli les réactions du milieu.

PAR AURÉLIA CRÉMOUX

De 2021 à 2022, alors que les effets de la pandémie se faisaient ressentir, le gouvernement fédéral décide d'accorder 70,5 millions de dollars supplémentaires au CAC, en plus de la somme habituelle de 63,5 millions de dollars. À cette période, 47 % des artistes qui demandent une subvention dans le cadre du programme Explorer et créer du CAC reçoivent une réponse favorable selon la directrice générale par intérim au sein de la section des programmes de subvention au Conseil des arts, Lise Ann Johnson.

Cependant, en dépit des demandes qui ont continué d'augmenter alors que la pandémie se résorbait, le gouvernement a cessé d'accorder les fonds supplémentaires, faisant passer le budget du CAC de 109,9 millions de dollars en 2022 à 68 millions de dollars en 2023. Ceci alors que le nombre de demandes de subvention n'a cessé d'augmenter et a même triplé depuis la création du programme en 2017. Cette diminution budgétaire a eu pour effet de faire passer le taux d'approbation des 6 750 demandes effectuées en 2023 à seulement 16,6 %.

Pour la chercheuse associée au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT) Laurence Derouin-Dubuc, augmenter les investissements dans le domaine des arts envoie comme signal aux artistes qu'obtenir des fonds est plus facile. « Il y a alors davantage de gens qui appliquent aux programmes de bourses et de subvention », précise-t-elle.

La coprésidente du Conseil québécois du théâtre (CQT) Véronique Pascal fait partie des comédiennes qui ont essuyé un refus lors de la dernière vague de financement du CAC, pour un projet de recherche et création en théâtre. Elle déplore que le CAC ait donné accès à un nouveau financement pour les artistes de la relève sans s'assurer de soutenir suffisamment celles et ceux déjà établie-s. « Il faut garder en tête que la personne qui a eu un premier "oui" va vouloir poursuivre sa carrière et s'attendre à obtenir du financement pour d'autres projets par la suite », dit-elle.



« C'est dramatique, notamment pour le milieu artistique à Québec, qui vit davantage du théâtre. Encore plus qu'à Montréal, où il y a aussi des tournages. » déplore Véronique Pascal, coprésidente du CQT en réaction au dernier budget culturel provincial annoncé en mars dernier.

Précarisation des artistes et de la création

Le portrait statistique publié par le Conseil des arts de Montréal (CAM) en mars dernier donne une idée de la précarité financière des artistes.

Pour les 20 900 personnes qui œuvraient dans un domaine artistique à Montréal en 2020, le

revenu d'emploi médian s'élevait à 17 400 dollars, comparativement à 35 600 dollars pour les autres travailleur-euse-s, et ce, malgré le fait que les artistes aient généralement un niveau d'éducation plus élevé. Parmi les artistes professionnel-le-s, 60 % étaient des travailleur-euse-s autonomes, tandis que ces derniers représentaient 14 % des autres travailleur-euse-s.

Mme Pascal ajoute que même pour les personnes salariées dans le secteur artistique, les revenus stagnent depuis des années. « Récemment, quelqu'un me disait qu'il allait devoir quitter son poste de rêve de directeur artistique d'un théâtre, confie-t-elle. Son salaire stagne depuis 2017, alors qu'il travaille 80 heures par semaine. »

Face à la difficulté d'obtenir du financement, la coprésidente du CQT constate que de plus en plus de travailleurs se s'endettent personnellement pour créer leurs projets. Elle ajoute qu'entre 80 et 100 artistes sortent diplômés des écoles de théâtre chaque année. Parmi eux, nombreux sont celles et ceux qui abandonnent leur pratique et trouvent un emploi stable pour rembourser leur dette étudiante.

« Est-ce qu'un Robert Lepage [acteur, auteur et metteur en scène] ou un André Brassard [metteur en scène et réalisateur] qui sort de l'école en 2024 avec un loyer de plus de 1 300 dollars par mois pour un 3 et demi va pouvoir rester un artiste ?, questionne Mme Pascal. Ces gens-là pouvaient vivre une vie d'artiste avec le coût de la vie plus bas. Aujourd'hui, c'est très complexe. »

Elle ajoute que cet endettement s'observe aussi au niveau des institutions théâtrales. « Avec l'inflation, on ne veut pas augmenter le prix des billets, précise la comédienne. Mais en même temps, avec tous les coûts d'exploitation, les salaires qui ont augmenté, et les rénovations des lieux qui sont nécessaires, on arrive à un point de rupture. »

La coprésidente du CQT précise que pour un-e artiste pigiste, le moindre imprévu peut menacer une carrière, comme en témoigne son propre cas. Après que sa mère a reçu un diagnostic de cancer, il y a quelques années, Mme Pascal a dû mettre sa pratique artistique entre parenthèses pour devenir sa proche aidante pendant plus d'un an.

En parallèle, elle a occupé des emplois à temps partiel, n'ayant pas d'assurance et n'ayant droit à aucune aide dans sa situation. « Je me souviens avoir appelé mon agence et mes contrats en cours pour les prévenir, et de m'être dit que cette situation ne tient pas la route quand il y a quelque chose comme ça qui t'arrive », partage la comédienne. Elle avoue avoir alors pensé que sa carrière était « finie », mais a finalement renoué avec le domaine artistique dans l'année qui a suivi le décès de sa mère.

Manque de reconnaissance

Le fondateur, directeur, chorégraphe et interprète de la compagnie de danse Les Archipels, Philippe Meunier, a lui aussi essuyé un refus du



Parmi les artistes qui sortent diplômés des écoles de théâtres chaque année, eux, nombreux sont celles et ceux qui abandonnent leur pratique et trouvent un emploi stable pour rembourser leur dette étudiante.

Photo | Clément Souchet



Véronique Pascal a dû mettre sa pratique artistique entre parenthèses alors qu'elle n'avait droit à aucune aide, pour devenir la proche aidante de sa mère qui avait reçu un diagnostic de cancer.

Photo | Clément Souchet

CAC pour un projet de résidence de création en collaboration avec des artistes catalans. L'artiste n'en est pas à son premier « non ».

Lui et d'autres artistes reprochent au CAC un manque de rétroaction sur les dossiers refusés. « J'ai reçu zéro dollar de financement au CAC, alors que je viens de recevoir du financement au CAM avec la note maximum du comité de sélection », fustige-t-il.

Il a estimé le budget de son projet entre 70 000 et 80 000 dollars, et espérait pouvoir le financer en combinant plusieurs subventions. Même si M. Meunier a reçu 12 000 dollars du CAM et qu'il attend toujours une réponse du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour un montant de 40 000 dollars, il envisage de réduire le nombre d'artistes qui participeront à son projet, ou même d'annuler celui-ci.

L'artiste est dans le milieu de la danse depuis 20 ans et a fondé sa compagnie il y a cinq ans, pour laquelle il a commencé à demander du financement il y a deux ans. Il révèle avoir constaté que, depuis la pandémie, les diffuseurs prennent moins de risques et préfèrent programmer des spectacles « box-office » plutôt que de plus petites productions. « Ça joue énormément sur ma motivation, confie-t-il. Les deux dernières années m'ont vraiment fait remettre en question mon intérêt à faire ce travail-là. »

Selon Mme Pascal, de plus en plus de producteurs « dévalorisent » le travail des artistes en leur demandant d'adapter leur œuvre à un plus petit budget. « Imagine qu'on demande à

un artiste de couper sa toile qui fait 10 par 12, parce qu'on n'a pas le budget pour acheter le tableau en entier ? », illustre-t-elle.

Mme Derouin-Dubuc témoigne avoir constaté une logique « de saupoudrage d'attribution des fonds » de la part de certains organismes, pour être en mesure de donner de l'argent au plus grand nombre de demandeur-euse-s. En conséquence, même en obtenant une bourse, les montants reçus sont parfois insuffisants pour financer un projet.

Autres déceptions

La réduction du budget du CAC n'est pas le seul à avoir déçu le milieu culturel. L'énoncé économique fédéral de novembre dernier avait soulevé beaucoup de colère et d'incompréhension dans l'ensemble du milieu culturel, car plusieurs autres bonifications en place depuis quelques années n'ont pas été reconduites.

Du côté provincial, selon un article de *La Presse*, le budget présenté en mars dernier a suscité des réactions plus mitigées. Même s'il a satisfait le milieu de l'audiovisuel, il a provoqué de l'inquiétude dans le milieu des arts de la scène.

Mme Pascal précise que le CQT a demandé que la bonification pandémique des subventions du CALQ se poursuive et qu'y soit ajoutée une indexation du coût de la vie, soit un total de 260 millions de dollars. Le CALQ a toutefois annoncé un budget annuel de 160 millions de dollars.

« C'est dramatique, notamment pour le milieu artistique à Québec, qui vit davantage



Photo | Aurélie Clémoux

Pendant un an, Rachel L. Smith, comédienne française désormais installée à Montréal, a bénéficié d'un salaire minimum dans le cadre du régime de l'intermittence.



Photo | Vito Mumtaz | Courtoisie | Philippe Meunier

Philippe Meunier est fondateur, directeur, chorégraphe et interprète de la compagnie de danse Les Archipels. Il a aussi essuyé un refus du CAC pour un projet de résidence de création en collaboration avec des artistes catalan-e-s.

du théâtre, déplore la coprésidente du CQT. *Encore plus qu'à Montréal, où il y a aussi des tournages.* » Elle anticipe un prochain exil des artistes ainsi que la fermeture de certaines salles. L'industrie culturelle employait quelque 160 000 personnes au Québec et représentait 4 % du PIB québécois en 2019, selon *La Presse*.

Des pistes de solution

Face aux réactions du milieu, le CAC a décidé d'organiser pour la première fois des webinaires de groupe. « *Les agents de programmes vont y partager des conseils et des pratiques exemplaires pour la préparation* », détaille la directrice générale par intérim au sein de la section des programmes de subvention au CAC, Lise Ann Johnson.

Malgré l'insécurité qui règne dans le domaine artistique, les gouvernements du Canada et du Québec font partie de ceux qui financent le plus les arts et la culture dans le monde, selon Mme Derouin-Dubuc. Cela n'empêche pas les artistes et les organismes culturels d'évoquer depuis plusieurs années la possibilité d'un revenu de base garanti. « *On ne parle pas d'un revenu privilégié, mais d'un revenu minimum décent* », expliquait la directrice générale du CAM, Nathalie Maillé, en 2021 dans un article de Radio-Canada.

Celui-ci permettrait aux artistes, entre deux contrats, de percevoir un revenu minimum, mais aussi de rémunérer le temps de recherche ainsi que le travail administratif, « *invisible et non assurable* », souligne Mme Derouin-Dubuc. Le nombre d'heures voué à ces tâches est non-négligeable, soutient M. Meunier, qui avoue réaliser en moyenne 15 heures par semaine de travail administratif.

Cette idée de revenu de base garanti existe déjà en France, par l'entremise du régime d'intermittence du spectacle. Pour en bénéficier, un minimum de 507 heures de travail dans l'un des secteurs artistiques répertoriés par le programme au cours des douze mois précédant la demande de prestation est exigé. « *L'intermittence a changé ma vie, ça m'a amené de la stabilité*, confie la comédienne française Rachel L. Smith, installée à Montréal depuis un an et demi.

Pendant un an, elle a bénéficié d'un salaire minimum dans le cadre de ce régime. Pour elle, même si le nombre d'heures minimal requis encourage les artistes à continuer de travailler, atteindre ce seuil est parfois difficile en raison de la concurrence. « *Ça crée une course, et certains comédiens sont prêts à payer pour avoir des contrats et obtenir un nombre d'heures suffisant* », regrette-t-elle.

Rachel L. Smith constate tout de même que depuis son arrivée au Québec, elle a davantage de possibilités de travail qu'à Paris et qu'elle tire un meilleur revenu de sa pratique artistique. Depuis quelques mois, la comédienne est d'ailleurs membre stagiaire de l'Union des artistes (UDA), un syndicat d'artistes interprètes.

L'UDA a négocié des ententes collectives qui obligent les producteur-riche-s à respecter une grille de cachets minimums et à verser un surplus de 10 % à 11 % à la rémunération d'un-e artiste pour l'assurance et le REER collectifs. L'UDA a aussi mis en place une clause d'embauche préférentielle pour ses membres, ce qui leur donne accès à plus de contrats. La comédienne et présidente de l'UDA, Tania Kontoyanni, assure que le syndicat réfléchit constamment à un système de revenu minimum garanti pour ses membres.

Pour Mme Derouin-Dubuc, l'autre solution pour améliorer le statut des artistes serait d'intégrer davantage les arts et la culture dans les autres sphères de la société. En dehors du financement public, peu d'autres sources de financement pour les arts existent, selon elle.

« *Ça prendrait plus d'entreprises qui voient un intérêt à embaucher des artistes ou davantage de résidences dans une compagnie privée, par exemple* », précise-t-elle.

Mme Pascal explique que les artistes font pourtant déjà de nombreux efforts dans ce sens. « *Beaucoup de gens pensent que les artistes sont en vase clos, et on a du mal à reconnaître leur capacité d'innovation* », souligne-t-elle.

La comédienne ajoute que plusieurs compagnies artistiques se déplacent déjà dans des CPE, des écoles, des bibliothèques et dans les CHSLD. « *On est des alliés naturels de tous ces gens-là, ces expériences transformatrices vont les pousser à aller voir de l'art* », poursuit-elle.

Mme Derouin-Dubuc estime qu'en élargissant l'accès à ces expériences, davantage de citoyen-ne-s seraient exposés à l'art et à la culture, notamment les plus jeunes. Ces futur-e-s consommateur-riche-s d'œuvres culturelles verraient alors ces « *biens addictifs* » comme des facettes essentielles de leur vie et contribueraient davantage aux retombées économiques de ce secteur.

« *L'art est un projet de société*, insiste Mme Pascal. *C'est l'un des rares endroits où tu peux être assis à côté de quelqu'un qui n'a pas la même opinion que toi.* » ♦

COÛT DE LA VIE, APPEL AUX URNES

L'inflation force la main de plusieurs organismes à but non lucratif de l'UdeM. Leurs principales sources de financement proviennent des cotisations automatiques perçues auprès de la population étudiante, mais le montant de certaines n'ont pas été réévaluées depuis des années, voire des décennies. Les référendums consacrés à une augmentation de ces contributions n'ont pas manqué au cours des derniers jours, non sans une certaine urgence.

PAR MOHAMMED AZIZ MESTIRI

« Sur le plan budgétaire, ça allait bien, jusqu'à la pandémie », relate le secrétaire général sortant de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAÉCUM), Alecsandre Sauvé Lacoursière.

Le dernier référendum sur le sujet remonte à 2013. Depuis, la FAÉCUM perçoit de chaque étudiant-e membre la somme de 13 dollars pour chaque session d'automne et d'hiver, et 12,75 dollars pour le trimestre d'été. Ces montants sont désormais insuffisants, explique Alecsandre, qui souligne la hausse des dépenses causées par l'inflation, combinée à l'instauration de nouveaux services.

Depuis la crise sanitaire, la Fédération n'a donc cessé de réfléchir à la tenue d'un référendum au moment opportun. « C'est maintenant ou jamais, c'est là, ou ce sont des coupures de services », insiste le secrétaire général.

La « première vraie fenêtre d'occasion » pour la FAÉCUM est apparue pour la période du 2 au 12 avril. La Fédération juge que la participation étudiante à la vie associative a retrouvé ses niveaux pré-pandémiques au cours de la dernière année, ce qui favoriserait un meilleur taux de réponse au référendum. « [La fin de la session d'hiver], c'est le moment de l'année où le plus de personnes étudiantes connaissent la FAÉCUM, donc il y a plus de chances que nos courriels soient lus », précise Alecsandre.

Il estime également que l'Université doit « rendre des comptes et faire des annonces » relatives à une hausse des cotisations de la Fédération auprès du gouvernement provincial. Le vote d'une augmentation au cours de la session d'automne viendrait « en plein milieu de l'année » et ne donnerait pas assez de temps à l'Université pour valider le changement de la facture scolaire. C'est sur celle-ci qu'est perçue la totalité des contributions destinées aux associations dont les étudiant-e-s sont membres en fonction de leur programme d'études.

La FAÉCUM représente la majeure partie de la population étudiante. Près de 6 000 membres par session sont quant à eux sous la tutelle de l'Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGÉÉFEP).

Moments et priorités

L'AGÉÉFEP a également lancé un référendum auprès de ses membres, du 25 mars au 9 avril. Il n'y est toutefois pas question de la contribution allouée aux finances de l'Association, mais plutôt de celle envers les médias étudiants, dont la station de radio CISM 89,3 et Quartier Libre.

Les finances de la station sont dans le rouge, et la pandémie a fortement contribué à leur effondrement. Au cours de la dernière année, les responsables de CISM ont donc entamé des discussions auprès d'associations étudiantes pour augmenter la part des cotisations volontaires.

La station de radio perçoit 1 dollar par étudiant-e par l'entremise de l'AGÉÉFEP. Ce montant est inchangé depuis 1991, année de sa création. Elle perçoit aussi 2,50 dollars par membre de la FAÉCUM depuis 2013. Le prochain référendum de la Fédération ne comprend toutefois pas de question sur le financement de la station.

« Je trouve cela triste et déplorable qu'on n'ait du moins pas été averti », regrette le directeur général de CISM, Etienne Dubuc, que la tenue du référendum de la FAÉCUM a surpris.

« Si un référendum a lieu aux trois ans, et qu'on nous skip une fois sur deux, je peux comprendre, mentionne-t-il. Mais quand il a lieu aux onze ans, et que les frais ont explosé partout, on est pogné. »

Interrogé sur la question, Alecsandre répond qu'il inclure les cotisations de CISM dans le scrutin pourrait « trop tirer sur les finances de la



Une augmentation de 6 dollars à la cotisation de base de la FAÉCUM s'accompagnerait néanmoins de coupures dans ses services, indique Alecsandre. Une hausse de 12 dollars permettrait d'en développer de nouvelles.

communauté étudiante » et amènerait les étudiant-e-s à refuser toutes celles proposées.

Le scrutin de la FAÉCUM soumet un choix entre trois montants d'augmentation de la cotisation de base (6, 9 et 12 dollars), ainsi qu'une nouvelle cotisation de 2,50 dollars destinée au récent Bureau des droits étudiants (BDÉ). Toutes les sommes recevraient ainsi une indexation annuelle de 3,50 % si elles étaient adoptées.

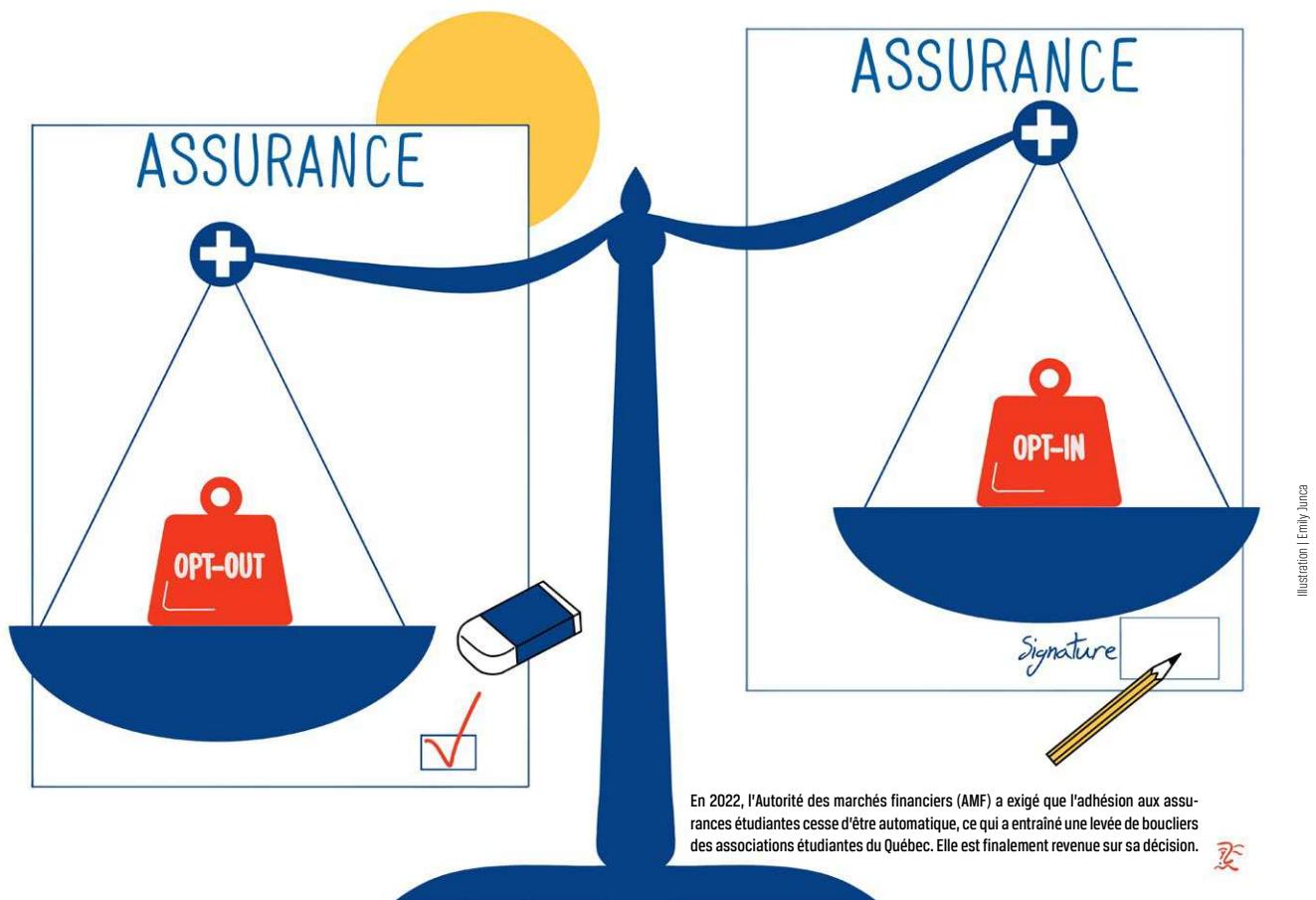
Alecsandre estime néanmoins qu'à l'avenir, il serait plus pratique pour la Fédération de procéder plus fréquemment à l'augmentation des cotisations par voie référendaire, « ne serait-ce que pour avoir des hausses moins abruptes à l'avenir » et pour « prendre le taureau par les cornes » afin de planifier de nouveaux services. Il envisage d'en faire la recommandation au comité exécutif de la prochaine année.

Concernant les cotisations « des partenaires de la FAÉCUM », le secrétaire général indique que le comité référendaire a choisi de soumettre leurs augmentations à un futur référendum, d'ici « deux ou trois ans ». ♦

BRAS DE FER ENTRE L'UdeM ET DES REGROUPEMENTS ÉTUDIANTS

L'UdeM estime nécessaire d'obtenir le consentement explicite d'un-e étudiant-e avant de procéder à l'envoi de ses renseignements personnels à une tierce partie. Des associations étudiantes y voient toutefois une menace à leur régime d'assurance étudiante, car la facturation ne se ferait plus de manière automatique.

PAR MOHAMMED AZIZ MESTIRI



Depuis l'automne dernier, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAÉCUM) et l'Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGÉÉFEP) tentent de convenir avec l'UdeM d'une entente relative au rôle administratif de l'Université dans la gestion des adhésions et des désistements au régime

d'assurance collective. Jusqu'à présent, c'est l'Université qui facture la cotisation au régime d'assurance auprès des étudiant-e-s qui maintiennent leur adhésion.

Les discussions sont dans une impasse. « L'UdeM ne veut plus collaborer à l'offre d'assurances collectives étudiantes ! », mentionne

un pamphlet distribué par des manifestant-e-s à l'entrée de la dernière Assemblée universitaire, tenue en mars dernier. La manifestation était le fruit d'une action conjointe de la FAÉCUM et de l'AGÉÉFEP.

Des représentants de chacun des deux regroupements ont questionné le secrétaire général

de l'UdeM, Alexandre Chabot, pendant la réunion. « Nos obligations sont d'obtenir le consentement des étudiants avant de transmettre à un tiers des renseignements personnels », a-t-il répondu. Il a maintenu que l'intention est de « trouver une voie de passage » qui respecte les obligations de l'Université, tout en offrant le régime d'assurance le plus économique possible.

« On veut que le Secrétariat général revienne à la table des négociations de bonne foi, avec des propositions plus raisonnables, soutient le président de l'AGÉÉFEP, Enrique Colindres. À ce stade, il n'y a pas matière à discussion. »

« L'Université de Montréal ne désire pas mettre fin au régime d'assurance, mais elle veut absolument la seule formule de consentement qui peut mettre fin au régime d'assurance. »

Alecsandre Sauvé Lacoursière
Secrétaire général de la FAÉCUM

Dans le cadre des négociations avec la FAÉCUM et l'AGÉÉFEP, la plus récente proposition de l'UdeM est l'adoption d'une nouvelle formule qui requiert le consentement explicite des étudiants-e-s avant la transmission de leurs renseignements à un tiers.

Enrique souligne toutefois qu'un tel protocole « s'attaque d'une façon implicite » au régime étudiant, et que la démarche de l'Université « va trop loin et n'est pas nécessaire ».

Son homologue à la tête de la FAÉCUM, Alecsandre Sauvé Lacoursière, affirme même qu'advenant une telle mesure, « le régime collectif deviendrait un régime individuel, et pourrait potentiellement mourir dès septembre. »

Une loi exigeante

« Il n'est absolument pas prévu de mettre fin au programme d'assurances, insiste par voie de courriel la porte-parole de l'UdeM, Geneviève O'Meara. Des milliers d'étudiantes et d'étudiants s'en prévalent chaque année et nous voulons trouver une entente qui respectera, entre autres, la nouvelle Loi 25 sur la protection des renseignements personnels. »

Cette législation provinciale fixe de nouvelles exigences quant à la protection et la gestion des renseignements personnels dans le domaine numérique. Son application se fait

de manière graduelle, depuis son adoption en 2021, jusqu'en septembre 2024.

La Loi 25 s'inspire d'une loi européenne en la matière. La loi est si complexe que même le gouvernement du Québec la respecte mal. Selon l'article du journaliste Alain McKenna du *Devoir*, publié le 26 septembre dernier, le site web de l'Assemblée nationale n'est pas pleinement conforme.

Les dispositions les plus importantes de la Loi sont justement entrées en vigueur à l'automne dernier. Le système Synchro, utilisé pour accéder au Centre étudiant, en est le reflet.

Depuis le 27 septembre dernier, la page d'accueil dispose en effet d'une vignette intitulée « Consentement étudiant », qui s'agrément de boutons à bascule afin d'autoriser ou non l'UdeM à communiquer des renseignements personnels à des associations reconnues et à les utiliser à des fins philanthropiques.

La page mentionne aussi le cœur des discussions entre l'UdeM et les regroupements étudiants : à moins de refuser l'offre du régime d'assurance collective, les renseignements personnels énumérés seront transmis à l'Alliance pour la santé étudiante du Québec (ASÉQ), le courtier de l'assurance. Un dernier bouton à bascule se trouve sous la mention « J'ai lu et je comprends (obligatoire) », mais celui-ci était grisé et inactif au moment de la rédaction du présent article.

D'autres solutions ?

« L'Université de Montréal ne désire pas mettre fin au régime d'assurance, mais elle veut absolument la seule formule de consentement qui peut mettre fin au régime d'assurance », reproche Alecsandre.

Les deux regroupements étudiants s'inquiètent ainsi du fait qu'en posant une question dont la réponse se résume à « oui » ou « non » pour obtenir un consentement exprès pour la transmission des renseignements personnels, l'adhésion au régime cesse d'être automatique ou « opt-out ».

Selon ce principe, une personne aux études reçoit la couverture de l'assurance et la paie par l'intermédiaire de sa facture scolaire. Elle peut s'en désinscrire auprès de l'ASEQ si elle ne souhaite pas en profiter, à condition de le faire dans les délais prescrits.

Davantage de personnes contribuent financièrement à la cagnotte du régime lorsqu'elles adhèrent par défaut et se désistent ultérieurement pour éviter le paiement. Si le système automatique permet de réduire

avantageusement les frais d'adhésion de la couverture étudiante, il fait aussi l'objet de critiques.

« Le bureau de l'ombudsman reçoit chaque année de nombreuses plaintes en regard de la communication faite autour du programme, précise Mme O'Meara. Nous avons reçu des recommandations en ce sens dans la foulée [de son] dernier rapport annuel et nous souhaitons nous y conformer. »

Dans sa réponse aux regroupements étudiants, M. Chabot a également cité le rapport de l'ombudsman, indiquant que celui-ci relève « des enjeux quant au mécanisme de désistement du régime d'assurance étudiant », et que le respect des recommandations du bureau fait partie de ses objectifs dans les négociations avec la FAÉCUM et l'AGÉÉFEP.

« Il y a plusieurs erreurs dans le rapport de l'ombudsman, notamment sur la question des communications, a souligné Alecsandre au cours de l'Assemblée universitaire. L'ombudsman s'était déjà engagé à corriger son rapport dès l'an prochain. »

M. Chabot a rétorqué que, selon ses informations, l'ombudsman ne changera pas ses recommandations.

Le rapport révèle que plusieurs membres de la communauté udemienne « expliquent avoir découvert, après la période de désistement, que leur association étudiante a souscrit, en leur nom, sans leur consentement et sans les informer, à un contrat d'assurance auprès de l'ASEQ ».

Il ajoute que le bureau de l'ombudsman « a souvent hésité à intervenir dans ce type de dossier », dans la mesure où l'adhésion automatique est une décision des associations étudiantes, mais « qu'une certaine part de responsabilité » incombe à l'UdeM, pour ce qui est « d'informer adéquatement » la population étudiante quant à l'adhésion automatique et au processus de désistement.

Le document insiste aussi sur l'aspect primordial « de se questionner quant au consentement des étudiantes et des étudiants qui doit être manifeste, libre et éclairé et donné à des fins spécifiques. »

Alecsandre et Enrique estiment que le consentement exprès n'est pas l'unique solution aux exigences réglementaires en matière de protection des renseignements personnels. Le secrétaire général de la FAÉCUM mentionne notamment le cas de Polytechnique Montréal, où sera adoptée une formule de consentement tacite en la matière. ♦

LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE DE L'UdeM ALARMÉE

En mars dernier, la situation déjà difficile en Haïti a empiré après la démission du premier ministre du pays, Ariel Henry. Alors que la violence s'est accrue dans les rues de la capitale, Port-au-Prince, *Quartier Libre* a rencontré plusieurs étudiant-e-s de la communauté haïtienne inquiet-ète-s.

PAR WILLIAM HAMELIN

«**C'**est la première fois que je vois mon pays dans une telle situation, dans une telle impasse », confie l'étudiant à la maîtrise en psychologie option recherche Peter-Gens Desameau. Natif d'Haïti, il habite à Montréal depuis décembre 2022 et suit régulièrement ce qu'il se passe dans son pays natal.

Une grande partie de sa famille habite en Haïti, dont certain-e-s membres à Port-au-Prince. Il est régulièrement en contact avec eux. En deux ans, ses proches ont été obligé-e-s de se déplacer à trois reprises dans d'autres régions pour éviter à tout prix les violences perpétrées par les gangs armés. Il leur envoie en outre de l'argent pour les aider à payer leurs besoins primaires.

« C'est la première fois que je vois mon pays dans une telle situation, dans une telle impasse. »

Peter-Gens Desameau

Étudiant à la maîtrise en psychologie, option recherche

Peter-Gens est responsable des affaires étudiantes et des affaires externes au sein de l'Association des étudiants haïtiens de l'Université de Montréal (AÉHUM). Il vit actuellement des moments difficiles : insomnie, nervosité, manque d'appétit ou encore manque de concentration. « Lors de certaines journées, je peux passer six ou sept heures devant mon ordinateur et je n'arrive pas à écrire une seule page [pour mon mémoire de maîtrise] », avoue l'Haïtien, âgé de 33 ans.

Le représentant de l'AÉHUM ajoute que quatre des six membres du comité exécutif de l'association sont né-e-s en Haïti et ont encore de la



L'école d'optométrie de l'UdeM est l'une des deux seules au Canada avec celle de l'Université de Waterloo.

Photo: Clément Souchet

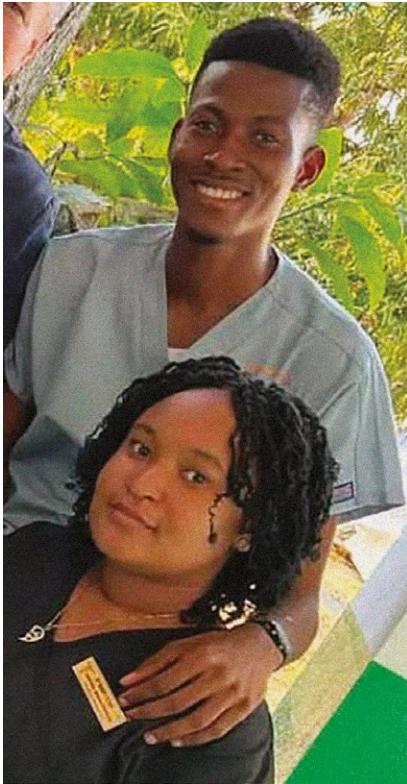


Photo | Courtoisie | Jonathan Simon

Jonathan Simon et Anne-Christy Orcel restent optimistes quant au fait de pouvoir bientôt venir à Montréal.

famille là-bas. « *Puisque chaque membre de l'association est obligé de travailler pour soutenir financièrement des membres de sa famille qui se trouvent en Haïti, on a du mal à planifier un moment commun pour se voir* », poursuit-il.

L'ÀÉHUM ne dispose que d'un budget d'environ 400 dollars pour faire des activités comme des soirées *lakay** ou pour organiser des conférences sur des thématiques haïtiennes. « *Les étudiants haïtiens de l'UdeM sont dispersés un peu partout sur le campus, mentionne Peter-Gens. C'est difficile de tous les réunir, mais on fait de notre mieux.* »

Il trouve un peu de réconfort auprès de sa femme, qui l'a rejoint à Montréal en septembre dernier. Cette dernière souffre autant que lui, mais ensemble, ils arrivent à se soutenir dans leur peine. « *Je n'arrive pas à mettre la priorité sur moi-même, je la mets désormais sur ma famille* », précise Peter-Gens.

L'étudiant au certificat en journalisme multiplateforme Jules Régis n'est pas surpris que la situation se soit autant dégradée en Haïti. Né au Canada, il a passé une bonne partie de sa vie dans le pays caraïbéen et habite à Montréal depuis 2010.

Plusieurs membres de sa famille résident, comme celle de Peter-Gens, à Port-au-Prince, plus précisément dans le quartier Turgeau, situé au sud de la capitale. Mais contrairement

à son camarade, Jules ne se préoccupe pas autant des événements qui s'y déroulent.

« *Ça peut paraître bizarre, mais j'ai comme l'impression que l'endroit où mes proches se trouvent n'est pas trop touché [par les gangs], explique-t-il. Je n'ai pas tendance à m'inquiéter par rapport à une situation que je ne peux pas changer ou contrôler.* »

Coincé-e-s en Haïti

À Port-au-Prince, les étudiant-e-s haïtien-ne-s Jonathan Simon et Anne-Christy Orcel, finissant-e-s à l'école d'optométrie de l'Université d'État d'Haïti (UEH), attendent que l'aéroport de la capitale soit à nouveau sécuritaire pour s'envoler vers Montréal. Tous deux doivent effectuer un stage formatif à l'école d'optométrie de l'Université de Montréal pendant quatre mois.

Au moment de leur départ, prévu le 13 mars dernier, le duo avait en main leurs permis d'études et deux logements leur étaient réservés dans les résidences du campus de l'UdeM. Toutefois, le conseiller à l'international en santé oculaire à l'école d'optométrie de l'UdeM, le docteur Luigi Bilotto, explique que leurs plans ont été chamboulés. Quatre jours avant le jour J, l'aéroport de Port-au-Prince a en effet été pris d'assaut par les gangs armés et a dû stopper ses activités.

« *Il n'y a pas vraiment d'alternative pour le moment, regrette le docteur Bilotto. On a cherché pour voir s'ils peuvent partir par [l'aéroport de] Cap-Haïtien, puisqu'il y a encore des vols qui y décollent, mais ils ne peuvent y aller qu'en voiture. La route est longue et dangereuse pour s'y rendre.* »

Jonathan et Anne-Christy vivent à Port-au-Prince et poursuivent leur formation dans des cliniques de la capitale haïtienne. La situation dans les rues de la ville est très stressante par moments, selon Jonathan, mais il reste optimiste pour le futur.

Les deux Haïtien-ne-s, tout comme le docteur Bilotto, ne cachent pas leur déception de devoir encore attendre avant de venir au Canada. « *Au départ, on voulait les avoir début janvier, mais ils n'ont obtenu leur visa que mi-février, poursuit l'optométriste. Nous avons dû également laisser aller les appartements loués dans les résidences, puisqu'on ignore quand ils arriveront.* »

Garder espoir

Anne-Christy espère de tout cœur pouvoir contribuer à améliorer la situation en Haïti à son échelle une fois sa formation à l'UdeM terminée. « *C'est une situation qui impacte tous les aspects de la vie en Haïti, souligne-t-elle. La*

qualité de l'éducation se dégrade. Il y a également une fuite massive des cerveaux, donc il faut des remplaçants, puisque tout le monde ne pourra pas quitter le pays. »

De son côté, Peter-Gens ne voit pas d'issue à court terme à la situation actuelle de son pays natal. « *Les événements [perpétrés par les gangs] qui arrivent chaque jour nous font perdre espoir, déplore-t-il. Peut-être que la situation s'améliorera dans sept ou huit mois, mais actuellement, les choses risquent de s'aggraver à plusieurs niveaux.* »

Jonathan, lui, remarque que les habitant-e-s de son quartier de Port-au-Prince recommencent à vaquer à leurs occupations. « *Il y a de l'espoir, puisque dans le quartier où je vis, on commence à débloquer les rues, par exemple, constate-t-il. On garde espoir, mais c'est extrêmement difficile, car il y a encore des affrontements entre des gangs.* »

Jules pense que la population haïtienne fait face à un dilemme compliqué : faut-il régler la problématique de la sécurité avant de tenir les prochaines élections ou bien tenir des élections et ensuite régler la question de la sécurité ? « *Il est très difficile de voir laquelle des deux est la meilleure option, selon moi* », avoue-t-il. ♦

*Lakay est un mot en créole haïtien qui signifie « maison/à la maison ».

LA CRISE EN HAÏTI

Depuis l'assassinat du président Jovenel Moïse en juillet 2021, le premier ministre, Ariel Henry, a de facto pris le pouvoir et promis de nouvelles élections en février 2023. Celles-ci ont cependant été repoussées à de nombreuses reprises. Les gangs criminels contrôlent quant à eux une superficie grandissante de Port-au-Prince.

Pendant que le premier ministre était au Kenya, début mars 2024, afin de conclure un accord pour l'envoi d'un millier de policiers kényans en Haïti, les gangs ont pris d'assaut des sites stratégiques de la ville tels que l'aéroport, le palais présidentiel, des commissariats et des prisons.

Réfugié à Porto Rico, Ariel Henry a fini par démissionner le 11 mars dernier après l'escalade de la violence et en raison de la pression grandissante, notamment celle du chef de la plus grande alliance de gangs armés d'Haïti, Jimmy « Barbecue » Chérier.

LA FAIM POUR LA FIN

Plusieurs moyens existent pour revendiquer des causes d'ordre social, mais l'un d'eux a récemment fait réagir dans le milieu universitaire.

Quartier Libre s'est entretenu avec des grévistes de la faim de l'Université McGill pour en savoir plus sur leur action.

PAR LUCAS SANNITI

Karim Gaafar et Chadi* sont étudiants à l'Université McGill. Le premier est en première année au baccalauréat en génie électrique et le deuxième suit des études en psychologie. En plus de poursuivre leur cursus dans la plus ancienne université du Québec, tous deux ont un autre point en commun : ils ont commencé une grève de la faim.

« Normalement, nous, on passe par les méthodes démocratiques pour faire entendre notre voix. »

Karim Gaafar

Étudiant en génie électrique à l'Université McGill

Karim fait partie d'un groupe de « grévistes relayeurs », ce qui signifie qu'il se prive de nourriture pour une période de deux à cinq jours avant de laisser sa place à un-e autre gréviste.

Chadi, pour sa part, est un « gréviste indéfini », son jeûne n'a donc pas de date de fin déterminée. Depuis l'hospitalisation de sa camarade Rania Amine le 23 mars dernier, il demeure le seul gréviste indéfini à McGill.

Les deux jeunes hommes font partie d'un groupe composé d'une douzaine d'étudiant-e-s qui pratiquent la grève de la faim depuis le 19 février dernier. L'objectif ? Inciter l'Université à désinvestir des compagnies qui participeraient au financement de l'armée israélienne et pousser l'établissement à boycotter les instituts de recherche et les universités d'Israël.

Motivations et explications

Cette méthode de protestation se maintient surtout dans une logique de visibilité pour Chadi, qui déplore l'inaction de McGill face aux récents efforts des étudiant-e-s. « *Le désinvestissement et le boycottage académique sont dans les conversations depuis un petit bout de temps, et on est rendu à un point où l'Université*



Illustration | Emily Junca

ignore tous les moyens que les étudiants ont utilisés pour faire valoir ces revendications, reproche-t-il.

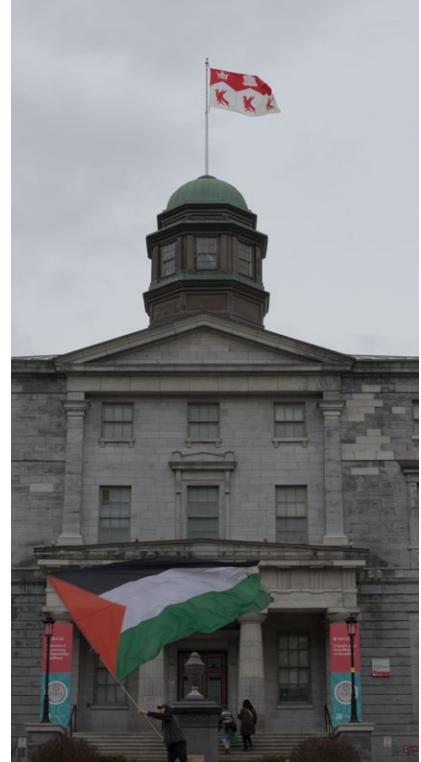
Au cours d'un référendum organisé le 20 novembre dernier, les étudiant-e-s de l'Université ont voté à 78 % en faveur de la ratification de la Politique contre le génocide en

Palestine, proposée par l'Association étudiante de l'Université McGill.

Malgré cet appui majoritaire, la Cour supérieure du Québec a émis une ordonnance de sauvegarde, empêchant temporairement l'association d'aller de l'avant avec cette motion. Une décision qui perturbe Karim. « *Normalement,*



Chadi lors d'un die-in à l'Université McGill le 28 mars dernier. Il en était à son 27^e jour de jeûne.



Le corps étudiant de McGill a voté en faveur à 78 % pour l'adoption de la Politique contre le génocide en Palestine le 20 novembre dernier. Le taux de participation était de 35 %.

nous, on passe par les méthodes démocratiques pour faire entendre notre voix, fait-il valoir. Et là, ça ne nous a menés à rien. »

« Certaines manifestations de nature neurologique peuvent être irréversibles chez des individus ayant fait une grève de la faim. »

Geneviève Mailhot

Professeure titulaire au Département de nutrition de l'UdeM

Pour Chadi, l'heure est donc venue d'utiliser de plus grands moyens pour faire pression sur l'administration de l'Université. « On est rendus là, affirme-t-il. On est rendus à dire : "c'est le temps de mettre un peu plus sur la ligne", en espérant que l'on soit écouté et en demandant d'être écouté. »

Une lourde charge à porter

Cette forme de protestation vient avec certaines conséquences, surtout sur le plan de la santé. Chadi vit avec des problèmes de santé chroniques, et le jeûne prolongé accentue ses douleurs physiques. « Chaque fois que je marche, ça me fait mal, et les gens ne visualisent pas ça, ils ont dû mal à s'imaginer que chaque pas qu'ils prennent peuvent faire mal », confie l'étudiant.

Cet effet secondaire n'est pas surprenant. En effet, selon la professeure titulaire au Département de nutrition de l'UdeM Geneviève Mailhot, lorsque le corps est en carence en glucose provenant de sources extérieures (nourriture), celui-ci puise sa source d'énergie ailleurs.

« Des organes produisent alors du glucose à partir de molécules non glucidiques tels que

certaines acides aminés provenant des protéines du corps, explique-t-elle par voie de courriel. Comme le corps ne possède pas de réserves de protéines, il utilisera ses protéines corporelles, soit les protéines musculaires, puis celles de certains organes, pour fournir les acides aminés. »

En conséquence, la fonte des protéines musculaires mène à une diminution de la masse musculaire, qui se traduit alors par de la faiblesse et par une plus grande difficulté à se mouvoir.

Cependant, la réduction de la masse musculaire n'est pas la seule incidence d'un jeûne prolongé. « Lorsque l'utilisation des protéines viscérales s'amorce, la structure et l'intégrité des organes, dont le foie, les reins, les poumons et le cœur s'en trouveront affectées, ce qui, ultimement, nuira à plusieurs fonctions vitales, précise Mme Mailhot. Une fonte trop importante des protéines viscérales peut menacer la survie. »

Bien que très peu de données soient disponibles sur les effets à long terme d'un jeûne prolongé comme celui que Chadi pratique actuellement, la professeure émet tout de même une mise en garde. « Certaines manifestations de nature neurologique peuvent être irréversibles chez des individus ayant fait une grève de la faim, lorsqu'ils ont été évalués un an plus tard, avertit-elle. Ceci serait attribué à des dommages cérébraux permanents. »

Hier et ailleurs

La grève de la faim à McGill n'est pas sans précédent. En 1985, après des manifestations prolongées de la Société des étudiants africains et du Réseau des étudiants noirs de McGill, elle était la première des universités à cesser toute relation avec des compagnies faisant affaire dans le régime d'apartheid sud-africain. Ce mouvement est d'ailleurs l'un des jalons auxquels les grévistes de la faim actuels se réfèrent pour motiver leur mouvement contestataire.

En 2020, des étudiant-e-s de Colombie-Britannique avaient pour leur part créé un mouvement intégrant une grève de la faim afin de réclamer à l'Université de la Colombie-Britannique le désinvestissement du secteur des hydrocarbures. L'établissement avait alors mis fin à des ententes d'une valeur totale de plus de 1,7 milliard de dollars des énergies fossiles.

En 2022, des étudiant-e-s de l'UdeM avaient quant à eux occupé le pavillon Roger-Gaudry pour pousser l'administration à désinvestir du secteur des hydrocarbures. Deux occupant-e-s avaient effectué une grève de la faim, qui avait mené à l'hospitalisation de l'un des deux grévistes. Cette occupation semble aussi avoir eu l'effet escompté. L'UdeM s'est en effet engagée à retirer de son portefeuille d'investissement toutes les actions cotées en Bourse de compagnies opérant dans le domaine des énergies fossiles d'ici le 31 décembre 2025.

Malgré l'attention médiatique que la grève de la faim à McGill a pu engendrer, Chadi espère que celle-ci n'éclipsera pas la souffrance des personnes qui vivent la guerre à Gaza. « Oui, je pourrais dire à quel point ce n'est pas amusant et combien ça me fait mal et combien je souffre, mais j'essaie de balancer ça et de rappeler à tout le monde que ce que nous avons, ce n'est vraiment pas aussi pire, soutient-il. Nous faisons ça pour une raison, et je ne veux pas mettre notre souffrance au-dessus de la leur. » ♦

* L'étudiant n'a pas souhaité donner son nom de famille.

FLAMBÉE DES PRIX ENTRE QUATRE MURS

La crise du logement qui sévit au Québec n'épargne pas la communauté udemienne. À Montréal, se loger est toujours possible, mais le prix des loyers constitue l'aspect le plus préoccupant. Diverses options sont offertes aux étudiant-e-s qui désirent se loger près de l'Université, mais à géométrie variable.

PAR ISFAH AMANAT



Photo | Clément Souchet

Les résidences universitaires ZUM offrent une option de logement abordable pour les nouveaux·lles étudiant-e-s.

Parmi les options de logement qui s'offrent au début du parcours universitaire, les résidences constituent souvent le premier chez-soi. Comme plusieurs, l'étudiante de deuxième année au certificat en journalisme multiplateforme Alice Jallet-Auguste-Garibaldi témoigne d'une première année enrichissante en résidences ZUM l'an dernier.

Elle révèle y avoir rencontré des ami-e-s, bénéficié d'un soutien dont elle avait besoin et apprécié la proximité au campus, tout en soulignant le style temporaire du logement. « C'est vrai que ça m'a apporté une stabilité dès le début, avoue-t-elle. Ça m'a permis de mieux

comprendre le système universitaire, alors que je n'avais vraiment aucune idée de comment ça se passait. » Elle ajoute qu'étant arrivée seule à Montréal, les résidences lui ont permis de s'intégrer d'une manière vraiment efficace en début d'année.

L'herbe toujours plus jaune ailleurs

D'un autre côté, les résidences ZUM montrent des signes de vieillissement et exigent désormais des rénovations. Bien que les prix soient attractifs, les installations restent rudimentaires, selon Alice. Elle mentionne que « les ascenseurs ne fonctionnent jamais », une situation difficile

pour les personnes qui résident au quatorzième étage. L'étudiante, qui vit maintenant en colocation dans le quartier Côte-des-Neiges, reconnaît que les résidences universitaires offrent un bon soutien, mais elle suggère aux autres étudiant-e-s d'envisager d'autres options en fonction de leur budget, si l'occasion se présente.

Alice aimerait bien habiter seule l'an prochain, mais le prix des logements ainsi que l'offre minimale ne vont probablement pas lui permettre de vivre cette expérience. « Je me suis dit : autant rester [en colocation], poursuit-elle. Les loyers qui augmentent, c'est le cas pour tout le monde. »



Photo | Clément Souchet

Alice Jallet-Auguste-Garibaldi déplore l'inaccessibilité actuelle du marché du logement.

L'étudiant de deuxième année en sciences politiques Matthias Lebert, qui habite maintenant depuis deux ans dans les résidences ZUM, est insatisfait. « *Mon étage, je sais que ça va, mais je sais qu'il en y a d'autres où le plafond est détérioré et ça fait six mois que c'est comme ça* », déplore-t-il. Il recherche un appartement sur l'île de Montréal avec ses amis en vue d'une collocation.

Malgré l'état des lieux vieillissant, l'avantage financier demeure l'attrait principal des résidences, selon Matthias. « *C'est un peu pour ça que je suis resté aussi, pour le prix qui est moins cher que sur le marché des appartements en ce moment. C'est le plus grand atout.* » Tout comme Alice, il entrevoit de devoir affronter une concurrence féroce lors des visites

d'appartements et de prévoir son budget d'habitation, qui devra doubler.

Nouveaux sentiers

La directrice des affaires publiques à l'Unité de travail pour l'implantation des logements étudiants (UTILE), Élise Tanguay, souligne que les étudiant-e-s se trouvent dans une situation particulière, car ils sont les « *victimes ainsi que les bourreaux* » de la problématique.

« *Quand on regarde les grandes villes où il y a des enjeux de logement pour la population en général, ce sont souvent des villes où il y a des établissements d'enseignement universitaire* », explique Mme Tanguay.

De plus, Mme Tanguay dévoile que l'organisme va porter une attention particulière aux quartiers avoisinants de l'UdeM, notamment celui de Parc-Extension, dans un avenir proche. « *C'est certain qu'on veut développer à très court terme dans le secteur au nord de la montagne, précise-t-elle. On sait que les besoins sont grands, on sait qu'il y a de grands déplacements qui se sont étalés rapidement.* »

La présence et l'expansion des résidences étudiantes sont avantageuses pour tous-tes, selon Mme Tanguay. « *Lorsqu'on augmente l'offre de logements, ça donne un coup de main à tout type de ménage* », avance-t-elle. Non seulement les résidences étudiantes allègent le poids sur le marché locatif, mais elles offrent également une stabilité résidentielle en comblant un besoin crucial, estime-t-elle.

L'UTILE continue de proposer des solutions, en grande partie grâce à la recherche et à la présentation de données probantes. Selon leur étude, PHARE 2021, 77 % des étudiant-e-s du

Québec étaient locataires ; 69 % sur le marché privé et 8 % en résidences universitaires.

L'objectif de l'UTILE consisterait essentiellement à créer un réseau protégé par la spéculation du marché locatif dans les centres urbains, à l'extérieur des résidences universitaires. Ce réseau permettrait de profiter d'appartements de transition. Ce que l'organisme souhaite offrir, c'est une offre complémentaire selon Mme Tanguay. « *C'est-à-dire qu'un étudiant vient s'inscrire souvent soit pour la deuxième année, soit pour le reste de son parcours résidentiel étudiant, pour s'assurer d'avoir une stabilité résidentielle durant tout le parcours de ses études* », précise-t-elle.

En 12 ans d'existence, l'UTILE a lancé 11 projets, dont 8 à Montréal, pour un total de 1 847 appartements à ce jour. Ces derniers sont le résultat de projets interuniversitaires ou directement le fruit de collaborations avec les associations étudiantes des universités locales. ♦

DES PRIX ENTRE QUATRE MURS

Un studio simple aux résidences ZUM
446 \$ par mois

Un studio simple à Montréal avec l'UTILE
entre **724 \$** et **784 \$** par mois

Un studio simple sur le marché privé dans le quartier Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
(selon les dernières données du site web Appartogo)
1206 \$ par mois

GISM
89,3 FM

ABONNE-TOI À NOTRE INFOLETTRE

cism893.ca

Clique ici!

L'ÉQUILIBRE AU RAMADAN

Pour les adeptes de la religion musulmane, le mois de mars a été synonyme de jeûne pour observer le ramadan, y compris au sein des Carabins. Le joueur de football Aymen Cissé se livre sur le défi de concilier la pratique intensive du sport de compétition, l'horaire des cours et les exigences du jeûne.

PROPOS RECUEILLIS PAR RANA BOUAZER

Quartier Libre (Q. L.) : À partir de quel âge as-tu commencé à faire le ramadan, tout en faisant du sport de compétition ?

Aymen Cissé (A. C.) : J'ai commencé à faire le ramadan quand j'avais 9 ans, mais pour ce qui est du sport, j'ai commencé à m'entraîner sérieusement vers l'âge de 13 ans en tant qu'athlète. En revanche, j'ai toujours été actif depuis que je suis tout petit.

Q. L. : Quels ajustements apportes-tu à ton programme d'entraînement pendant le jeûne ?

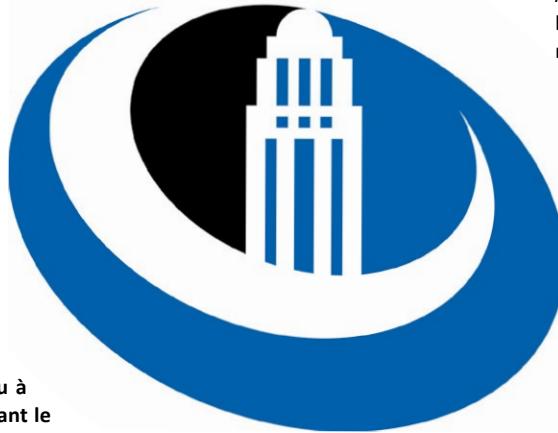
A. C. : Chaque année, c'est un peu différent sur le plan de la préparation, mais l'objectif reste le même : garder la forme et être prêt pour la saison. [Ces dernières années], le ramadan est tombé pendant la période de préparation physique, soit en hiver, ou pendant la saison en tant que telle. Une année, c'était même au début de la saison, vers la mi-août.

J'ai toujours dû ajuster mon programme pour être prêt pendant le mois de jeûne, pour trouver des façons de gérer mon temps différemment pendant la journée. Chacun trouve sa méthode, ce n'est pas parce que je fais les choses d'une certaine manière que c'est celle à suivre. Parmi mes autres coéquipiers qui jeûnent, chacun a sa propre routine.

Q. L. : Remarques-tu une différence dans tes performances pendant le ramadan par rapport aux périodes sans jeûne ?

A. C. : Personnellement, oui ! C'est la vérité, mais ça varie d'une personne à l'autre. Par exemple, cette année, dès le début du mois, j'ai remarqué que j'avais surtout une baisse d'énergie en fin de journée. Par contre, pour ce qui est de la musculature, je ne vois pas beaucoup de différence.

Quand les périodes d'entraînement coïncident avec les heures de jeûne, ce n'est pas tant la



La date de commencement du ramadan recule chaque année d'environ onze jours, car le calendrier musulman se base sur le cycle de la Lune et non sur celui du Soleil.

performance qui est affectée. C'est juste que ça demande plus d'énergie. Ça va tester jusqu'à quel point tu as réussi à rester hydraté pour la journée, et à quel point tu as eu assez de sommeil.

Q. L. : Y a-t-il eu un moment où tu as hésité à jeûner alors qu'il y avait un événement sportif majeur qui approchait ?

A. C. : Personnellement, ça ne m'est jamais arrivé, même si ça a toujours été compliqué de prendre des décisions. Mes parents m'ont appris que si c'est un sacrifice à faire, il sera ultimement payant.

Mon éducation m'a poussé à croire en ma capacité à jeûner, et c'est un mois qui teste énormément ma force mentale et ma capacité à repousser mes limites et mon endurance.

Après, je ne prétends pas être un modèle, car on vit les mêmes défis différemment. Chacun a sa propre approche. Si certains décident de ne pas jeûner, je respecte leur décision. C'est là aussi la beauté du jeûne, c'est personnel, c'est de toi à toi.

Q. L. : Est-ce qu'il y a des moments de solitude, des moments où tu te sens à part au sein de ton équipe ?

A. C. : Quand j'étais plus jeune, j'étais souvent le seul de mon équipe à le faire, mais ça ne m'a jamais dérangé. Je fais le ramadan depuis que je suis enfant, donc je m'y suis habitué.

Aujourd'hui, j'ai la chance d'être avec quatre ou cinq de mes coéquipiers qui pratiquent aussi le jeûne pendant les entraînements. Ça m'aide. On se serre les coudes pendant cette période.

Et puis les Carabins, c'est un espace de travail qui permet à chacun de vivre des défis, tout en ayant de l'appui. Par exemple, l'année dernière, il y avait des coéquipiers qui ne le faisaient pas et qui nous ont rejoints cette année.

On est chanceux aussi à l'UdeM, parce que nos *coachs* savent ce qu'est le ramadan. Il est fréquent que d'autres équipes gèrent pour la première fois un effectif avec des athlètes qui jeûnent.

Q. L. : Quels conseils donnerais-tu à une personne qui est étudiante et athlète, et qui pratique le jeûne ?

A. C. : L'enjeu n'est pas tant le jeûne. C'est plutôt le temps, le moment de la journée où tu dois accomplir tes tâches et tes entraînements, pour être certain de maximiser ton rendement.

Si j'ai un conseil, c'est de s'écouter et d'écouter son corps. Avec l'expérience, j'ai appris ce qui fonctionne le mieux pour moi, et c'est de m'entraîner près des moments où je mange et m'hydrate, pour ne pas trop puiser dans mes réserves d'énergie.

Mais l'hydratation, c'est très important ! Sérieusement, j'insiste là-dessus ! Ça peut être compliqué parfois de pouvoir bien manger et s'hydrater, car il faut couper dans son sommeil. C'est là où j'en suis souvent.

Je vais expliquer à mes entraîneurs que les séances le matin, personnellement, ce n'est pas idéal. Mes *coachs* sont tout à fait d'accord. ♦

DES REPAS INABORDABLES ?

Les repas qu'offre la cafétéria de l'UdeM n'échappent pas à la hausse des prix. L'inflation, le coût de la main-d'œuvre et l'achat de produits coûteux justifient les prix, selon le directeur de la cafétéria, quitte à être dans le rouge.

PAR MATHIAS POISSON

L'offre de Local Local, l'entreprise qui gère les services alimentaires sur le campus, est de moins en moins abordable pour les étudiant-e-s que *Quartier Libre* a rencontré-e-s. Selon certain-e-s, payer 16 dollars (toutes taxes comprises) pour un repas complet (plat, dessert et boisson) n'est plus une option envisageable pour dîner.

La plupart des étudiant-e-s client-e-s de la cafétéria se disent en réalité étonné-e-s que les prix soient si élevés. « *C'est rendu presque aussi cher qu'un plat payé dans un restaurant (sans pourboire)* », constate l'un d'eux.

Plusieurs étudiant-e-s se doutent que l'inflation joue un rôle sur la fixation des prix. « *Vu que les prix sont chers partout ailleurs, c'est peut-être normal qu'ils le soient aussi ici*, estime un étudiant français en échange. *En tout cas, cela change du repas complet à 3,80 euros des restaurants universitaires en France.* »

Outre l'incompréhension, c'est aussi un sentiment de frustration qui se fait entendre. « *Je ne comprends pas pourquoi, en plus de payer déjà cher le plat du jour, l'option végétarienne n'est pas moins chère que celle comprenant de la viande*, s'offusque une étudiante. *Ce n'est pas normal de payer aussi cher un service étudiant, alors qu'il est déjà difficile pour nous de joindre les deux bouts financièrement.* »

Face à cette hausse des prix, les témoignages des étudiant-e-s semblent montrer un seul souhait : celui de réduire la facture. Ainsi, lorsque certain-e-s confient « *grignoter* » un muffin accompagné d'un plat fait maison, d'autres avouent cibler les articles en promotion. D'autres encore choisissent d'aller



Ce plateau a coûté 16,04\$. Bon appétit !

Photo | Lucas Sammiti

En cuisinant ces produits coûteux et sujets à l'inflation, M. Prouteau révèle ne faire aucun bénéfice et parfois même vendre à perte. Il précise que cette approche écoresponsable est assez dispendieuse dans la mesure où elle privilégie, par exemple, l'utilisation de tasses à café réutilisables plutôt que celles en plastique ou en carton, nécessitant alors l'emploi d'un plongeur.

Une pente à remonter

Selon M. Prouteau, la cafétéria peine à se remettre de la pandémie et affiche même, depuis cette

manger dans des chaînes de restauration rapide situées à l'extérieur du campus, puisque les prix y sont souvent moins élevés et les plats plus copieux.

Des prix fondés

Selon le directeur des résidences et de la restauration de l'UdeM, Pascal Prouteau, la hausse des prix s'explique en majeure partie par les coûts de la main-d'œuvre de l'Université, qui sont plus élevés que ceux du secteur privé. Si le salaire minimum s'élève à 15,25 dollars de l'heure, celui pour un employé de l'Université s'élève en effet à environ 22 dollars de l'heure. « *J'ai des cuisiniers qui montent jusqu'à 30 dollars de l'heure, et avec les avantages sociaux, ils me coûtent 40 dollars de l'heure* », justifie M. Prouteau.

Un second coût important pour la cafétéria s'explique par l'achat des matières premières telles que le poisson ou certaines protéines végétales, achetées fraîches et locales. « *On est la seule institution à servir de l'omble chevalier de Montréal [25 dollars le kilo pour le plat du jour] ou du sébaste de Gaspésie* », poursuit le directeur.

période, un déficit annuel s'élevant à plusieurs centaines de milliers de dollars. « *60 % de mes revenus servent à payer ma masse salariale, tandis que 40 % sont dédiés à mes coûts internes. Tout le reste, ma location de camion, les frais d'énergie, ce sont les 500 000 dollars que je perds* », détaille-t-il.

Pour combler ces pertes, le directeur des résidences et de la restauration est contraint de diversifier ses sources de revenus en proposant de nouveaux services de traiteur ou d'épicerie de nuit dotés de frigos intelligents. Ces investissements sont pour lui une « *bouée de sauvetage* » et lui permettent de récupérer certaines pertes accumulées par la cafétéria ainsi que d'éviter tant que possible d'augmenter le prix des articles.

En cas de profit, les recettes sont alors redistribuées dans d'autres services à destination des étudiant-e-s. « *Tout l'argent qu'on fait, on le réinvestit dans des travaux liés à la rénovation des résidences étudiantes*, souligne M. Prouteau. *Dernièrement, nous avons pu installer le wifi, acheter des décorations de Noël ou offrir des activités de massage en période d'examen* ». ♦

SUR LA BONNE « VOIX »

Avant même d'avoir terminé son baccalauréat, l'étudiante en musique à l'UdeM Édélène Fitzgerald a déjà chanté sous les projecteurs du Festival international de jazz de Montréal (FIJM) l'été dernier. À la veille de l'obtention de son diplôme, elle raconte son parcours et ses ambitions à *Quartier Libre*.

PAR ALEXIA BOYER



Illustration | Mathilde Pawlina Segar

« Mes parents sont là à la plupart de mes représentations, ils sont très présents pour moi », témoigne Édélène Fitzgerald.

« **J'**ai été choyée d'avoir des parents qui me poussent à choisir ce que j'aime », souligne Édélène. Dès l'école primaire, la future chanteuse de jazz se rend compte que c'est la musique qu'elle aime. Elle choisit donc d'intégrer le volet Jazz Pop de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme, à Saint-Hyacinthe.

À l'époque, elle se tourne vers la pratique du trombone sur les conseils de son professeur, Bruno Laplante, qui « *reste une personne très importante pour [elle]* ». Édélène continue la pratique du trombone pendant ses études au cégep, où elle décroche un D.E.C. en musique jazz, puis lorsqu'elle intègre l'université dans le cadre d'un baccalauréat dans la même discipline.

« *Quand la pandémie est arrivée, comme beaucoup de monde, j'ai fait face à des remises en question* », confie la musicienne. Elle réalise alors que c'est le chant, qu'elle pratiquait comme discipline complémentaire, qui la fait vraiment vibrer.

Bien qu'elle soit polyvalente et capable de chanter autant de l'afrobeat que du blues ou même de la country, l'artiste a une préférence marquée pour le jazz. « *C'est un style qui me permet de m'exprimer, une musique qui me rejoint par ses sonorités* », explique Édélène. En plus de porter le même nom de famille que l'une des chanteuses emblématiques de ce genre musical, Ella Fitzgerald, elle précise avoir

grandi « *dans une famille qui écoutait beaucoup les grands du jazz à la maison* ».

D'Édelène à F.I.T.Z.

Enfant, Édélène, native d'Haïti, est loin de se douter qu'elle se produira un jour au Festival international du jazz de Montréal (FIJM), comme plusieurs grand-e-s artistes, et ce, avant même sa sortie de l'école. Et pourtant, en 2023, la chanteuse reçoit le prix Oliver-Jones, remis par le Festival à des musicien-ne-s de niveau universitaire issu-e-s des minorités visibles. Elle se voit également offrir la possibilité de se produire sur la scène du Studio TD, anciennement connu sous le nom de l'Astral.



Photo | Courtoisie | Victor Diaz-Lamishi

Édélène explique que jouer au Studio TD a accru sa confiance en elle. « Si j'ai été capable de jouer là, je peux jouer n'importe où », confie-t-elle.

OÙ ÉCOUTER ÉDELÈNE FITZGERALD ?

Édélène se produira le 2 mai 2024 à 20 h, dans la salle Serge-Garant de la Faculté de musique de l'UdeM, pour son récital de fin de baccalauréat. L'entrée est libre et gratuite. Elle y interprétera deux de ses compositions, ainsi que plusieurs autres chansons de différents styles.

Le premier titre de son groupe, F.I.T.Z., sera en ligne sur toutes les plateformes au début de l'été.

En plus du chant, Édélène a reçu une formation globale en musique jazz tout au long de ses études collégiales et universitaires. Elle a donc suivi, entre autres, des cours de solfège, de dic-tée musicale ou d'improvisation, et « *beaucoup d'histoire de la musique, en particulier d'histoire du jazz* ».

La jeune professionnelle déplore toutefois le manque de formation en diffusion de la musique. « *Je trouve qu'on voit beaucoup le studio dans le parcours universitaire, mais que ce serait intéressant de voir ce qu'il se passe après : ce qu'on fait avec ça, la commercialisation* », estime-t-elle. Édélène retient surtout « *la chance de côtoyer des musiciens incroyables* » et de se constituer un réseau grâce auquel elle travaille aujourd'hui. « *Est-ce que c'est nécessaire d'aller à l'école pour atteindre ça ? Pas forcément*, poursuit-elle. *Mais pour moi, ça a été la meilleure option.* » ♦

ÉDELÈNE EN QUELQUES CHANSONS

- *Tittle, Tattle*, de Nubyan Twist. La chanson qui l'a faite « *tomber en amour avec le band* », qui l'influence aujourd'hui grandement dans son écriture musicale.
- *Septembre*, de Earth, Wind & Fire. Sa chanson préférée « *de tous les temps* ».
- *Halo*, de Beyoncé. La première chanson qu'elle a apprise par cœur.
- *My Mind*, de Yebba. La chanson qui lui a donné le plus de fil à retordre pour son apprentissage.
- *Monomanie*, des Francs Batards. Sa première collaboration à une chanson dans un album.
- *Lonely World*, de Moses Sumney. Une des chansons qu'elle préfère chanter.
- *HOV*, de Rema et *Commas*, de Ayra Starr. Ses deux chansons pour l'été 2024.

Pour l'occasion, la chanteuse crée un groupe avec plusieurs musicien-ne-s qu'elle a rencontrés à l'université ou avec qui elle a déjà travaillé. Ensemble, ils font salle comble le soir du 8 juillet 2023. « *Certaines personnes n'ont pas pu rentrer, se remémore-t-elle. Et personne n'est sorti pendant le show, alors que les gens vont et viennent souvent pendant les spectacles gratuits.* »

Si le groupe est né dans l'objectif de jouer au FIJM, il ne s'est toutefois pas séparé une fois les lumières éteintes. « *On a tellement aimé ça qu'on a continué le projet* », poursuit Édélène. L'ensemble s'appelle désormais F.I.T.Z., des quatre premières lettres du nom de famille de la musicienne, et il déborde d'ambitions pour l'avenir. « *Jouer dans une salle de cette envergure nous a ouvert plein de possibilités de jouer ailleurs*, ajoute la finissante en interprétation jazz. *Maintenant, on veut se concentrer sur notre musique, essayer de jouer dans des salles, de faire des tournées.* »

F.I.T.Z. est d'ailleurs en train d'enregistrer son premier titre, *Clear*, une composition d'Édélène, et prévoit de sortir un microalbum (EP) l'année prochaine. En effet, en plus de reprendre des classiques du jazz, la chanteuse écrit et compose ses propres chansons. Son répertoire comporte majoritairement des titres en anglais, car c'est la langue dans laquelle ce style de musique est né.

Édélène revendique ses influences éclectiques, comme la musique afro, qui a une grande place dans sa vie, mais aussi le rap ou le hip-hop britanniques, qui paraissent de plus en plus dans ses compositions. « *Le plus beau compliment qu'on puisse me faire après avoir entendu mes compositions, c'est de me demander : "Est-ce que tu écoutes tel artiste ?"* », révèle-t-elle.

Désormais, F.I.T.Z. interprète majoritairement des chansons d'Édélène et des arrangements que cette dernière a faits sur des chansons existantes ou en écrivant des paroles sur des arrangements d'autres compositeur-ice-s.

Sur un plan plus personnel, la musicienne ressent le besoin de s'éloigner du cadre universitaire. « *Pour le moment, j'arrête l'école, je pense que j'ai besoin d'une pause pour me découvrir en tant qu'artiste en dehors de l'en-cadrement scolaire* », confie-t-elle.

Pour autant, Édélène ne compte pas couper entièrement les ponts avec l'UdeM. L'artiste espère notamment continuer à améliorer sa technique vocale aux côtés de sa professeure de chant, Malika Tirolien, qui lui donne des cours depuis bientôt deux ans. « *Je l'admire énormément, elle influence beaucoup mon parcours*, avoue Édélène. *On a beaucoup de similitudes vocales de femme noire à femme noire, on se comprend sans avoir à forcément se dire les choses.* »

RENDRE SA PLACE À L'ART AUTOCHTONE

Jusqu'au 18 août prochain, le Musée McCord Stewart héberge *Présence du passé*, une exposition imaginée par l'artiste kanien'kehá:ka (mohawk) MC Snow. Présentée dans le cadre de la Biennale d'art contemporain autochtone (BACA), elle met en scène deux créations originales de l'artiste ainsi que quarante objets kanien'kehá:ka issus de la collection Culture autochtone du Musée.

PAR HUGO SAMSON

« **C**e sont des objets que nous, d'emblée, on n'aurait pas mis en lien », avoue le conservateur de la section Culture autochtone du Musée McCord Stewart, Jonathan Lainey. Il explique que l'idée vient de l'artiste, « avec sa vision, son esprit créatif ».

Cette année marque la septième édition de collaboration entre le Musée et la BACA. M. Lainey confie que ce type de partenariat offre une belle visibilité à la collection de l'établissement. « Ça nous permet de faire partie du réseau culturel montréalais, mais ça nous pousse aussi à faire différemment, et donc à apprendre de l'artiste lui-même », explique le conservateur.

Pour MC Snow, la Biennale est un lieu rassembleur. « Nous avons tous des traditions très semblables, et la manière dont on fait les choses peut parfois être différente des autres artistes, précise-t-il. C'est un peu plus accueillant, en quelque sorte. » Il confie pourtant avoir été très intimidé par les galeries et les musées lorsqu'il était plus jeune. « Je me sentais moi-même comme une pièce archéologique ! », plaisante-t-il.

Artéfacts et œuvres d'art

Depuis plusieurs années déjà, le Musée McCord Stewart mobilise une foule de ressources afin de mettre en évidence la culture autochtone et de s'engager dans un processus de réconciliation. Son étroite collaboration avec des artistes issus des Premières Nations a donné naissance à bon nombre d'expositions.

Tous les deux ans, la BACA examine le travail actuel et les pratiques des artistes autochtones. « L'exposition a pris beaucoup d'ampleur, mais l'objectif est toujours de permettre aux gens de voir, en un seul endroit, le travail d'un grand nombre d'artistes autochtones », révèle la commissaire de la BACA 2024 Lori Beavis.



Photo | Roger Aziz | Courtoisie | Musée McCord Stewart

C'est par l'entremise de l'œuvre-parcours *Nos récits, notre voie : parcours Peel* que le Musée et MC Snow sont entrés en contact.

« Quand j'étais plus jeune, c'était une chose contre laquelle je luttais, cette idée de faire de l'art qui représente seulement la culture autochtone. »

MC Snow
Artiste

C'est par l'entremise de l'œuvre-parcours *Nos récits, notre voie : parcours Peel* que le Musée et MC Snow sont entrés en contact. Commandée par la Ville de Montréal et longeant la rue Peel, du fleuve Saint-Laurent jusqu'au Mont-Royal, elle se compose de 22 sculptures faites de vestiges autochtones

dénichés lors de travaux de réaménagement effectués entre 2016 et 2019.

La création de l'exposition *Présence du passé*, elle, s'est déroulée en deux temps. MC Snow et M. Lainey ont d'abord sélectionné une quarantaine d'artéfacts, majoritairement d'origine kanien'kehá:ka, dans la collection Culture autochtone du Musée. À cette étape, l'artiste et l'institution muséale ont travaillé de concert. Celle-ci a, par exemple, rendu accessible sa base de données ainsi que ses réserves d'artéfacts, dans laquelle les deux hommes sont allés fouiller pour constituer l'exposition.

« Nous, on donne le plus de marge de manœuvre possible [à l'artiste] parce que c'est une démarche artistique, ce n'est pas une exposition du musée », explique M. Lainey.



Photo | Hugo Samson

L'œuvre *Raconte-moi une histoire*, présentée dans l'exposition, a été créée par MC Snow en 2023.

Il ajoute que « *l'autorité du conservateur* » a été mise de côté le plus possible.

MC Snow explique avoir choisi des objets au fort poids symbolique. « *Les flèches, qu'on associe normalement à la guerre ou à la chasse au gibier, ça fait partie de nos cérémonies, mentionne-t-il. On envoie des messages avec des flèches vers le ciel, vers le soleil, pour parler au créateur, pour lui dire qu'on est encore ici.* »

L'artiste s'est ensuite inspiré de ces objets pour réaliser deux sculptures originales autour desquelles tous les artefacts de la salle d'exposition gravitent. La première, *Raconte-moi une histoire*, consiste en un pot blanc brisé sur lequel est projeté un jeu de lumière tandis que la deuxième, *Jeune fille au panier*, représente une jeune fille tenant un panier percé sous lequel se déverse une cascade de tissu bleu, qui contraste avec la blancheur de l'œuvre.

Le statut des objets autochtones occupe une place prépondérante dans les débats muséologiques actuels. « *Pourquoi les œuvres d'art autochtones ont longtemps été classées comme des objets ethnographiques et se retrouvent plutôt dans les musées d'histoire ou d'ethnohistoire à côté des outils, de canots et des os humains ?* » questionne l'ethnologue Isabelle Picard sur le site Internet du Musée national des beaux-arts du Québec.

Il n'est effectivement pas rare d'apercevoir, au sein d'une même salle de musée, des objets utilitaires issus de la culture autochtone — canots, sacs, mocassins — à proximité de tableaux et de sculptures. « *C'est défendable comme point de vue, mais en même temps, moi, je trouve qu'on comparait vraiment des pommes et des oranges*, estime M. Lainey. *Je pense que derrière ça, il y a l'idée que l'art autochtone est partout.* »

En faisant dialoguer objets et œuvres d'art dans *Présence du passé*, MC Snow tente de



Photo | Abdel Sabher Sadou

Cette année marque la septième édition de collaboration entre le Musée et la BACA. L'objectif est de permettre aux gens de voir, en un seul endroit, le travail d'un grand nombre d'artistes autochtones selon la commissaire de la BACA 2024 Lori Beavis.

répondre à un enjeu qui l'a longtemps habité. « *Quand j'étais plus jeune, c'était une chose contre laquelle je luttais, cette idée de faire de l'art qui représente seulement la culture autochtone* », affirme-t-il.

« *Dans les communautés autochtones, on était rarement proche des musées. Pour la majorité des jeunes artistes autochtones, on ne voit ça que dans les livres d'histoire ou sur Internet.* »

MC Snow
Artiste

Il précise qu'« *embellir tout* » fait partie de l'objet et des traditions des artistes autochtones bien que, « *souvent, on va entendre [les autochtones], dire que dans leur langue d'origine, il n'y a pas de mot pour l'art.* »

Rendre accessible la culture autochtone

En 2015, la Commission de vérité et réconciliation du Canada a demandé à l'Association des musées canadiens (AMP) de rédiger un rapport sur l'application dans le contexte muséal des politiques de la Déclaration des Nations-Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).

Le document qui en a résulté, intitulé *Portés à l'action*, a ainsi formulé une série de recommandations adressées aux autorités culturelles canadiennes, notamment la mise en place d'une « *stratégie cohérente pour identifier et améliorer l'accès aux collections à l'échelle nationale et internationale* ».

La présence d'œuvres d'art et d'artefacts autochtones dans les musées implique effectivement leur absence de leurs cultures d'origine. « *Les musées, finalement, se trouvent à être une preuve tangible, matérielle, visible de la dépossession [des communautés], résume M. Lainey. Si on reconnaît qu'on est des institutions qui ont contribué à la dépossession, il faut s'engager à réparer dans la mesure du possible.* »

Rendre les objets accessibles aux Premières Nations et leur donner la possibilité d'interpréter leur propre culture fait partie des stratégies de décolonisation mises en place par les établissements muséaux.

« *Quand j'étais plus jeune, dans les communautés autochtones, on était rarement proche des musées, se souvient MC Snow. Pour la majorité des jeunes artistes autochtones, on ne voit ça que dans les livres d'histoire ou sur Internet.* »

La photographie méticuleuse des objets sous plusieurs angles ainsi que leur numérisation rendent virtuellement accessibles les collections. Les efforts de conservation des musées permettent aussi aux chercheurs et aux artisans autochtones d'entrer en contact avec le patrimoine matériel. « *Les artistes, eux, ne veulent pas juste voir une photo en deux dimensions, comme ça*, ajoute M. Lainey. *Ils veulent regarder comment l'objet est cousu pour en fabriquer de nouveaux chez eux.* »

Pour la commissaire Mme Beavis, l'art contemporain autochtone est un moyen de démontrer au public que les Premières Nations utilisent à la fois des pratiques contemporaines matérielles, basées sur la photographie et la vidéo, et des pratiques traditionnelles. « *Elles utilisent toujours le perlage et font des choses comme des installations sonores* », précise-t-elle.

« *Le passé, c'est important de le préserver et de le redécouvrir perpétuellement*, soutient MC Snow. *L'art donne un contexte au présent.* » ♦

MIRIAM COHEN, OU COMMENT RÉPARER L'IRRÉPARABLE

Installée au Québec depuis 18 ans, la professeure agrégée de droit à l'UdeM Miriam Cohen est passée en quelques années du statut de jeune professeure à chercheuse reconnue partout dans le monde. Rencontre avec celle qui se consacre à la formation des futur-e-s chercheur-euse-s en droit international.

PROPOS RECUEILLIS PAR CLÉMENT SOUCHET



Illustration | Mathilde Pavithra Segar

Miriam Cohen a remporté l'édition 2022 du Prix du livre savant, décerné par le Conseil canadien de droit international, pour son ouvrage *Realizing Reparative Justice for International Crimes: From Theory to Practice*.

Quartier Libre (Q. L.) : En quelques mots, qui êtes-vous ?

Miriam Cohen (M. C.) : Je suis immigrante de première génération du Brésil, originaire de Rio de Janeiro. Je suis arrivée à Montréal pour étudier à la Faculté de droit de l'UdeM.

J'ai pas mal voyagé pour mes études, pour aller aussi à Cambridge et à Harvard. Par la suite, j'ai eu la chance d'obtenir un poste à La Haye, aux Pays-Bas. J'y ai travaillé pendant six ans, entre la Cour pénale internationale et la Cour internationale de justice.

« Il faut se poser la question : "comment réparer l'irréparable ?" C'est très complexe à conceptualiser. Les victimes ne sont pas justes spectatrices, elles sont parties prenantes des procès. »

Miriam Cohen
Professeure agrégée
de droit à l'UdeM

Je suis devenue professeure agrégée à la Faculté de droit de l'UdeM en 2018. Je donne aussi plusieurs cours sur le droit international, le droit pénal, la justice pénale, mais aussi de nouveaux cours que je prépare sur la résolution des différends internationaux.

En plus de cette fonction, j'ai aussi obtenu une chaire de recherche du Canada inaugurée en 2022, sur les droits de la personne et la justice réparatrice internationale. Ça a été un peu long de la mettre en place. Bref, je suis très occupée [rires] !

Q. L. : Qu'est-ce qui vous a amenée à venir étudier à Montréal ?

M. C. : J'ai toujours été très intéressée par le monde. Dans la mesure où le Brésil est un pays unilingue, j'ai tout de suite voulu apprendre d'autres langues étrangères.

On est le seul pays d'Amérique du Sud parlant le portugais, ce qui pousse à vouloir s'ouvrir au monde. J'ai appris le français, l'anglais et l'espagnol pour lire et apprendre des choses sur les autres cultures. C'était pour le plaisir.

J'ai eu l'idée de partir de mon pays natal pendant mes études universitaires, tout juste après mes 20 ans. Ma sœur était déjà au Canada, et l'idée d'aller étudier le droit dans un autre pays m'attirait.

Q. L. : Est-ce que cette immigration, aussi jeune, a été compliquée ?

M. C. : J'en parle souvent à mes étudiants. On a toujours dans l'idée qu'aujourd'hui, c'est très facile, mais au début... le processus a été très compliqué !

Je ne veux pas dire que ça a été une aventure, mais bon, partir dans un pays étranger, parler une langue qui était ma quatrième et m'immerger dans la culture francophone... C'était presque un projet de vie.

Au Québec, je me sens vraiment dans ma terre. Quand j'ai eu l'occasion de boucler la boucle et de devenir professeure à l'UdeM, je n'ai vraiment pas hésité à accepter. J'ai cumulé tellement de bons souvenirs et de rencontres formidables.

Q. L. : Pourquoi avoir choisi d'étudier le droit et surtout la justice réparatrice internationale ?

M. C. : J'ai toujours voulu avoir un emploi dans le milieu du droit. Je songeais d'abord à devenir diplomate, mais il y avait trop de négociations [rires] !

Mon père aussi est juriste. Je le suivais au tribunal quand j'étais plus jeune. Ça m'a aidé à confirmer mon choix, ça m'a rassurée.

Le droit international, j'ai trouvé ça assez difficile. C'est très large et assez inaccessible quand tu sors de l'université, mais j'ai eu une grande chance, à l'École du Barreau, en obtenant un stage à la Cour pénale internationale. J'étais fascinée, car l'idée de la justice était encore très abstraite dans ma tête.

Pendant mes deux maîtrises, je me suis spécialisée en droit international pénal et en droit international des droits de la personne, ce qui va très bien ensemble [rires] ! Ça a été mon



Photo | Courtoisie | Miriam Cohen

Les 6 et 7 mai prochains, la professeure fera aussi partie d'une délégation qui se rendra à Ottawa, dans le cadre du programme La science rencontre le Parlement.

premier contact avec la justice réparatrice et la justice des victimes.

Q. L. : La justice réparatrice internationale, qu'est-ce que c'est ?

M. C. : Officiellement, ce sont les réparations pour les violations des règles du droit international, surtout pour les violations des droits de la personne et les crimes internationaux. Une victime peut demander à la Cour pénale internationale des réparations dans le cadre d'un procès d'un auteur de ces crimes.

Dans ma conception, c'est beaucoup plus large, et ça ne se limite pas qu'aux questions de procédures au tribunal. Il faut se poser la question : « comment réparer l'irréparable ? » C'est très complexe à conceptualiser. Les victimes ne sont pas justes spectatrices, elles sont parties prenantes des procès.

On pense souvent à la compensation, un montant en argent. Il y a aussi la réhabilitation, la restauration de propriété. Il faut rendre la situation comme elle était avant l'acte. La réparation peut aussi être symbolique, comme la construction d'une installation au service d'une communauté, mais elle peut aussi se présenter sous forme d'excuses officielles émises par un État.

Q. L. : Le milieu de la justice est majoritairement composé d'hommes. En tant que femme, avez-vous ressenti des difficultés ?

M. C. : Je ne veux pas être aveugle à ces difficultés, j'essaie toujours d'apprendre à les dépasser. Cependant, j'ai aussi eu beaucoup

de chance. Je suis très souvent tombée sur beaucoup d'égalité et de soutien.

J'espère inspirer des femmes à poursuivre leur passion dans le droit international, mais aussi en général dans le milieu scientifique. Il faut oser. Les préjugés sont là pour se faire briser.

Quand je suis arrivée à Montréal, on m'a tout de suite dit que j'allais avoir beaucoup de difficultés, que le français n'était pas ma langue maternelle. J'ai étudié de manière assidue et j'ai refusé de me décourager parce que quelqu'un m'avait dit que je n'étais pas francophone et que je ne pouvais réussir.

Q. L. : Vous avez récemment été nommée à la Global Young Academy, une organisation prestigieuse qui rassemble de jeunes scientifiques du monde entier. Quelle importance revêt la science pour vous ?

M. C. : Je suis devenue professeure pour transmettre la passion de la science, j'aime beaucoup l'échange avec les étudiants. C'est pour cette raison que j'ai postulé à une chaire de recherche, pour travailler avec des étudiants, non seulement les miens, mais aussi des stagiaires d'ailleurs. J'apprends avec eux [rires] !

L'occasion de travailler avec la nouvelle génération, des scientifiques qui vont changer le monde, c'est la meilleure partie de ma carrière. Partager notre passion, nos intérêts, c'est le meilleur impact que nous pouvons donner. Je trouve ça beau de pouvoir, peut-être, inspirer des personnes pour créer un changement, pour trouver des solutions dans le monde complexe dans lequel nous vivons actuellement. ♦

PARÉ AU DÉCOLLAGE

L'École Polytechnique, affiliée à l'Université de Montréal, dispose de la toute première équipe d'ingénieur-e-s entièrement dédiée à l'exploration de la Lune. Objectif Lune, mais aussi objectif Terre, car les technologies développées serviront sur la planète bleue.

PAR HUGO SAMSON

Dans le laboratoire du directeur et cofondateur de la nouvelle équipe Astrolith, Giovanni Beltrame, il règne un silence monastique.

Attelé-e-s à des postes de travail individuels, quelques étudiant-e-s sont absorbé-e-s par leurs tâches. L'attraction principale de l'endroit, outre les affiches parfois humoristiques accrochées aux murs, est le groupe de robots immobiles posés au sol, dans le fond de la pièce.

Le doctorant en génie informatique à Polytechnique Montréal Pierre-Yves Lajoie travaille sur le volet robotique d'Astrolith. En ingénierie spatiale, « la littérature évolue extrêmement vite », précise-t-il.

Son équipe se concentre actuellement sur le développement de nouveaux algorithmes et sur les systèmes multirobots. Une telle tâche requiert la participation de chercheur-euse-s de multiples disciplines.

« On a noté que si on travaillait dans des silos, on n'arriverait pas à établir le Canada comme un point de référence pour le développement des technologies lunaires », constate M. Beltrame. Pour cette raison, Astrolith bénéficie de la participation de professeur-e-s de sept départements de Polytechnique Montréal.

Ad Lunam Pro Terra

« On sent que le Canada veut s'établir, mais on a besoin de nouvelles technologies », souligne le professeur. Mise sur pied dans le contexte de la stratégie spatiale du Canada, Astrolith ambitionne de devenir un point de référence dans l'établissement permanent des humains sur la Lune.

Le pays a connu un grand succès ces dernières années grâce à des initiatives comme la mission de la Constellation RADARSAT (MCR) et le bras spatial canadien Canadarm. En 2025, l'astronaute canadien Jeremy Hansen atteindra l'espace lunaire dans le cadre de la mission Artemis II.



L'équipe Astrolith bénéficie de la participation de professeur-e-s de sept départements de Polytechnique Montréal.

« Sur la Lune, il n'y a pas beaucoup de ressources, donc il faut réutiliser absolument tout ce qu'on utilise », explique M. Beltrame.

Les technologies que développe l'équipe Astrolith sont conçues pour servir dans l'espace comme sur Terre. En élaborant des technologies durables, l'unité de recherche permettra aussi la mise sur pied d'outils innovants qui pourront répondre aux enjeux liés au réchauffement climatique.

Des capteurs ultrasensibles servant à localiser de rares minéraux lunaires pourront aussi être utilisés dans les montagnes de résidus miniers au Canada, tandis que certains robots mis au point par Astrolith serviront à lutter contre les feux de forêt, dont les ravages ont atteint des records historiques en 2023.

Une initiative d'envergure nationale

L'exploration spatiale fait actuellement l'objet d'un regain d'intérêt, mentionne M. Beltrame. De plus en plus de compagnies privées, comme SpaceX, fournissent des

services de lancement à coût minime, accessibles aux universités. « Ça rend la recherche bien plus concrète, » se réjouit le professeur, qui célèbre les nombreuses « possibilités de partenariat avec des entreprises et le gouvernement. »

Astrolith, tout comme l'Agence spatiale canadienne, mise sur le développement et l'exportation à l'international d'un seul type de technologie à la fois. Actuellement, l'équipe de M. Lajoie travaille à rendre les robots lunaires autonomes, afin que ces derniers se coordonnent tout seuls pour accomplir des tâches en équipe. « L'idée est de se concentrer sur quelques axes technologiques pour qu'ils puissent être utilisés dans des missions par n'importe quel pays », indique M. Beltrame.

En plus d'atteindre à nouveau la Lune, le véritable défi et objectif final, c'est de pouvoir y rester longtemps. Le professeur a bon espoir que les humains réussiront à y établir une base dans les dix prochaines années, « pour en apprendre davantage sur notre univers et sur l'histoire du système solaire ». ♦

QUAND NOS AMI·E·S S'INVITENT DANS NOTRE POCHE

Dans son essai *Texter, publier, scroller*, paru début 2024 aux éditions Ecosociété, la titulaire d'un doctorat en communication à l'UdeM Emmanuelle Parent s'adresse à la génération Z. Elle y décrypte ses habitudes sur les réseaux sociaux et la manière dont elle se place face au regard virtuel de l'Autre. À travers une multitude de conseils et de témoignages d'adolescent·e·s, la chercheuse propose un vrai guide pour apprendre à naviguer dans le monde virtuel sans se déconnecter de soi-même.

PAR ABDEL SABER SADOU

Qui n'a pas déjà passé de longs moments à faire défiler (*scroller*) des vidéos sur son téléphone, toutes plus futiles les unes que les autres ? Sans s'en rendre compte, voici déjà une heure de passée. La plupart du temps, se rappeler le contenu, ne serait-ce que d'une seule vidéo, est impossible.

Ce cellulaire qui loge paisiblement dans une poche peut être un formidable outil de communication et de progrès, mais peut aussi se révéler un objet chronophage qui replie les personnes sur elles-mêmes. Parmi l'offre abondante de réseaux sociaux aux interfaces colorées, ergonomiques et dopaminergiques¹, vivre sans ces plateformes est désormais très difficile.

Une dépendance conçue sur mesure

Dans cet océan de données que constituent les réseaux sociaux, le concept de vie privée ne semble pas signifier grand-chose pour beaucoup d'utilisateur·rice·s. Cependant, « *par nos actions et notre attention, nous sommes la matière première qui constitue les réseaux sociaux* », explique Emmanuelle Parent dans son ouvrage.

TikTok, YouTube, Facebook ou encore Instagram ont construit un modèle d'affaires qui dépend des revenus publicitaires. Les données que recueillent ces plateformes et l'attention que leur octroient leurs utilisateur·rice·s ont donc une grande valeur. Les marques l'ont compris et sont prêtes à y dépenser énormément en publicités. Les concepteur·rice·s de ces applications regorgent donc d'ingéniosité pour pousser encore plus loin les performances des algorithmes. Ces interfaces sont « *conçues sur mesure pour plaire à notre cerveau* », précise Mme Parent.



Ce cellulaire qui loge paisiblement dans une poche peut être un formidable outil de communication et de progrès, mais peut aussi se révéler un objet chronophage qui replie les personnes sur elles-mêmes.

Photo | Abdel Saber Sadou

nouvelle génération qui doit se construire sous les regards virtuels et pixelisés.

Mode d'emploi

Mme Parent offre un guide pour naviguer sagement sur les réseaux sociaux. Grâce à une approche centrée sur l'équilibre et l'authenticité, elle invite les utilisateur·rice·s à repenser leur relation avec ces plateformes, à privilégier des échanges naturels, à définir des moments de disponibilité pour interagir et à se rappeler que leur valeur dépasse la quantité de *likes* reçus et de partages de leurs contenus.

En mettant de l'avant l'importance de diversifier ses activités au-delà des écrans et de fixer des limites saines à la consommation numérique, l'essai ne guide pas seulement les lecteur·rice·s vers une utilisation plus consciente des réseaux sociaux, mais aussi vers une vie numérique qui reflète qui ils sont réellement.

L'idée de désigner une personne de confiance pour discuter de ses expériences en ligne souligne également le besoin de soutien et la nécessité de la communication dans son propre voyage numérique. Aussi présents que soient ces réseaux sociaux dans le quotidien, ils n'en restent pas moins très récents. Les appréhender le plus sainement possible est nécessaire pour préparer les nouvelles générations qui ont toujours baigné dedans. ♦

1. Relatif à l'action de la dopamine, une hormone qui joue notamment un rôle dans le contrôle moteur, l'attention, le plaisir et la motivation.

Des nouveaux codes s'invitent

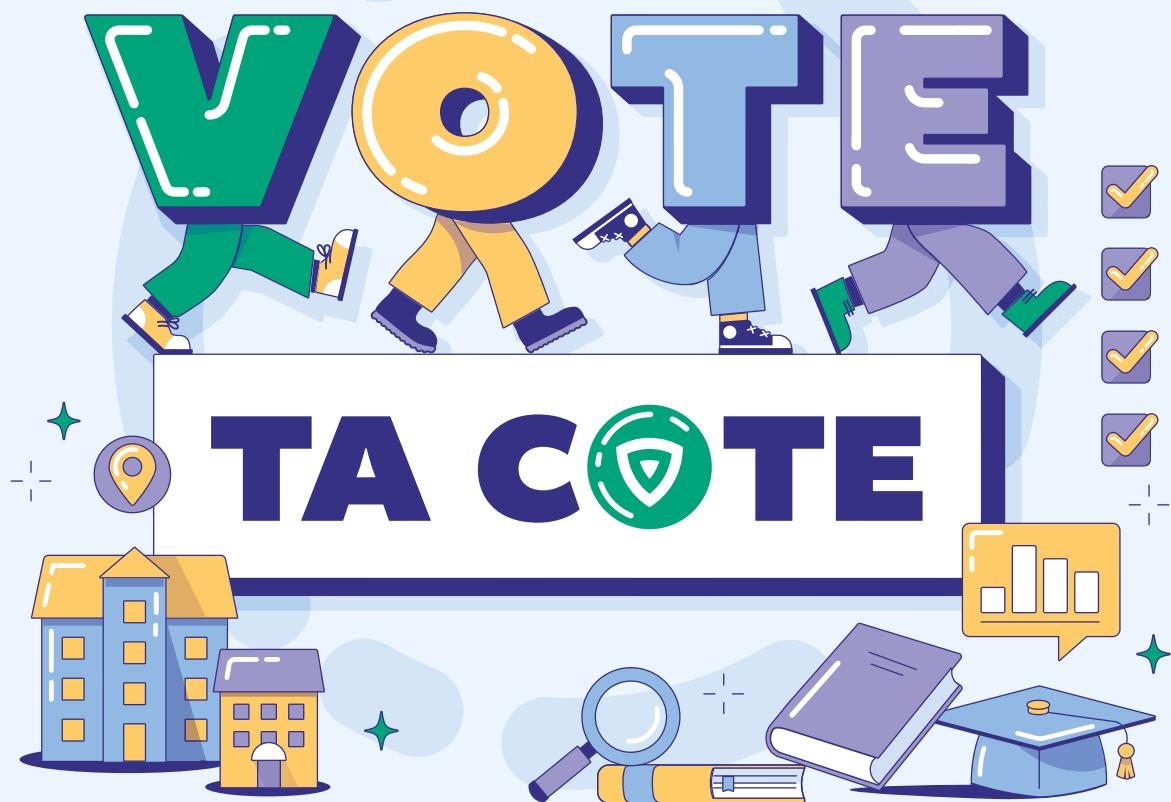
Ces réseaux permettent de rester en contact de façon permanente avec ses proches. Les adolescent·e·s et les jeunes adultes ont toujours eu besoin de se réunir. Dorénavant, grâce à un écran, n'importe qui peut être accessible à tout moment. De nouveaux repères de communication et de politesse sont instaurés tacitement.

De nombreuses questions fusent dans *Texter, publier, scroller* quant à la manière de gérer une relation virtuelle. Combien de temps faut-il laisser un message sans réponse ? Est-ce bien perçu de laisser un·e ami·e en « vu » ? Puis-je insister et inonder de messages une personne si j'attends une réponse ?

Ce nouveau code de conduite permet à tous·tes de survivre socialement. « *Être disponible continuellement est aujourd'hui une norme sociale* », souligne l'autrice. Une pression supplémentaire pèse sur les épaules d'une

Vous avez lu ou visionné une œuvre qui a attiré votre attention et vous voulez en faire une recension critique ?

Écrivez-nous à culture@quartierlibre.ca



DU 2 AU 12 AVRIL 2024

et prononce-toi sur plusieurs enjeux importants pour la communauté étudiante de l'UdeM :

1

Le logement étudiant

2

Le financement de la recherche étudiante

3

La hausse du montant de la cotisation de base perçue par la FAÉCUM

4

Le financement du Bureau des droits étudiants (BDE)



Pour voter, suis le lien unique envoyé dans ta boîte courriel @umontreal.ca !

Pour en savoir plus sur le référendum

